Fribourg, Suisse. — 47e année. — N° 225 | Le numéro 5 centimes | Mardi 25 septembre 1917

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
Suisse [illegible]
Etranger [illegible]
Tous les bureaux de poste se chargent d'encaisser le prix de l'abonnement moyennant une taxe de 20 cent.
Compte de chèque postal IIa 54
O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG
TARIF DES ANNONCES
Fribourg, canton 15 cent. la ligne ou son espace
La Suisse, [illegible]
L'Etranger [illegible]
Réclames [illegible]
R. C.

Nouvelles du jour

Vive activité de l'artillerie allemande sur le front occidental.

Au nord-est d'Ypres, depuis Langhemarcq jusqu'à la route d'Ypres à Roulers, les Anglais tiennent solidement la ligne qu'ils ont reportée de 1000 à 1500 mètres au delà de l'ancien front. A l'est d'Ypres, entre la route Ypres-Roulers et Ypres-Menin, les Anglais ont avancé à 1 kilomètre de Zonnebeke, qui reste aux Allemands depuis le 22 avril 1915. Au sud-est d'Ypres, sur la route de Menin, on se bat encore à l'ouest de Gheluwelt pour la possession du point disputé, depuis plusieurs jours, de Tower Hamlet.

Les Allemands s'efforcent de reprendre aux Anglais le terrain qui leur a été enlevé ; mais, jusqu'ici, ils n'y ont pas réussi. Simultanément, ils ont engagé de vives actions d'artillerie contre le front français, dans la région de l'Aisne, en Champagne et à Verdun, sur les deux rives de la Meuse. Leur bulletin d'hier soir se contentait de dire qu'il régnait une grande activité sur tout le front occidental.

***

On mande de Pétrograd au Bureau ukrainien de Suisse que la population de la capitale russe évacue la ville dans une proportion sensible, à cause des difficultés du ravitaillement et aussi parce qu'on y craint réellement l'approche de l'ennemi et le bombardement préparatoire par les avions.

La lenteur relative des opérations sur le front de la Duna ne semble pas légitimer cette appréhension ; mais il y a la possibilité de l'arrivée des cuirassés allemands à Kronstadt et d'un débarquement de troupes navales.

Les trains qui partent de Pétrograd sont envahis et les voyageurs se contentent des wagons à marchandises, tandis que le mobilier est acheminé par voie d'eau. Ceux qui quittent Pétrograd ont reçu la défense de se rendre à Moscou, où il règne déjà une disette de vivres et de logements.

***

Selon un journal polonais de Posen, le gouvernement russe, aussitôt que l'assemblée constituante aura adopté la nouvelle forme d'Etat républicaine, proposerait à l'assemblée de rendre le tsar et la tsarine à la liberté.

***

On a généralement l'impression que les empires centraux ne se borneront pas, en vue de la paix, à leurs déclarations générales en réponse à la note pontificale, mais que, réellement, des négociations officieuses et par des voies neutres ne tarderont pas à s'engager. Le *Temps* de Paris publie une dépêche datée de la frontière espagnole disant qu'on parle, en Espagne, d'une intention du Pape de proposer aux belligérants l'arbitrage d'Alphonse XIII. Ces données sont bien imprécises, et il ne faut peut-être les accueillir que comme une rumeur quelconque destinée à embrouiller encore un peu plus l'écheveau international.

***

On apprend de Berlin que, par ordre supérieur, la *Germania*, le grand journal catholique berlinois, ne peut plus paraître jusqu'à nouvel avis.

On ignore jusqu'ici les motifs de cette suspension.

***

Une liste noire, que vient de publier le gouvernement italien, comprend tous les journaux espagnols qui ne peuvent plus pénétrer en Italie. Les correspondants italiens des journaux d'Espagne doivent cesser leur service et rompre tous leurs rapports avec ces journaux. La même mesure va être appliquée à la presse de l'Amérique du Sud, que les Italiens accusent de propagande délétère parmi leurs émigrants.

***

Le *Corriere del Ticino* donne les renseignements suivants sur l'émeute de Turin :

Par la faute des autorités, la ville de Turin était restée deux jours sans pain. Le service de distribution de la farine durait depuis quelque temps dans la province et la population était vivement irritée. Les socialistes révolutionnaires en profitèrent pour exciter l'opinion publique. Des tumultes éclatèrent dans les faubourgs. Les apaches s'unirent aux manifestants et se livrèrent à des actes de violence qui nécessitèrent l'intervention de la force armée. Il y eut des conflits sanglants. Quelques-uns des révolutionnaires avaient réussi, on ne sait comment, à se procurer des armes à feu. L'émeute dura un jour et demi.

***

M. Orlando, ministre de l'Intérieur, en Italie, vient d'envoyer à tous les préfets du royaume une circulaire les avertissant d'avoir à réprimer sévèrement l'immoralité publique sous toutes ses formes, surtout les publications pornographiques et la propagande malthusienne.

Cette circulaire, qui est une bonne action, est une réponse à une lettre collective adressée par les évêques lombards à M. Boselli, président du ministère. Celui-ci avait d'ailleurs envoyé au cardinal Ferrari, archevêque de Milan, une lettre très respectueuse, lui donnant l'assurance que le pouvoir civil interviendrait dans la lutte contre l'immoralité.

***

Pendant la grande mêlée des peuples, le gouvernement mexicain ne s'est pas laissé distraire de son anticléricalisme. La nouvelle Constitution mexicaine interdisant au clergé étranger d'exercer les fonctions ecclésiastiques, l'administration du général Carranza a notifié aux prêtres qui n'appartiennent pas à la nation — des religieux missionnaires pour la plupart — d'avoir à se laïciser ou de quitter le pays.

Nos légations à l'étranger

On nous écrit de Berne :

Le Conseil fédéral a autorisé les légations suisses à Vienne et à Paris à faire des propositions au sujet de l'acquisition éventuelle d'immeubles pour y installer les services de ces légations.

Actuellement, la Confédération verse aux légations une indemnité pour loyer, éclairage, chauffage et service de chancellerie. Pour les six légations de Paris, Rome, Vienne, Berlin, Londres et Washington, cette indemnité va de 8000 à 10,000 francs. Le taux de l'indemnité n'a pas varié depuis 1907 où, pour la première fois, un crédit de 80,000 francs fut inscrit dans le budget. Pour 1917, le crédit est de 113,000 francs, une série de légations nouvelles ayant été créées depuis.

Il est naturel que l'idée d'acquérir des immeubles pour nos légations fasse sa réapparition en ce moment-ci. Cette opération, grâce au change favorable, peut se faire à des conditions avantageuses. A Vienne, par exemple, un immeuble de 300,000 fr. peut être acheté actuellement pour la moitié de cette somme. Les chefs de mission qui avaient leur résidence privée dans les futurs hôtels des légations auraient à supporter une réduction proportionnelle de leurs appointements. On sait, d'ailleurs, que, dans les grandes capitales, nos ministres doivent faire des sacrifices considérables ; il en est qui, sans mener grand train, se voient amenés à dépenser de 30,000 à 40,000 francs de leurs propres revenus. Et cependant, le poste de ministre suisse ne saurait devenir l'apanage des seuls millionnaires. Si, à Berne, on aménage des bureaux pratiques et confortables pour les administrations, il est tout naturel qu'on cherche, enfin, à loger convenablement les fonctionnaires du service diplomatique à l'étranger.

Nouvelles diverses

L'*Intransigeant* annonce que le voyage du roi d'Italie en France est imminent.

— Le journal *Het Volk*, d'Amsterdam, annonce que l'Angleterre fournira du charbon à des prix modérés à la Hollande si celle-ci ne laisse plus ses navires inactifs.

— On mande de New-York qu'un projet de loi sera présenté, autorisant une mission parlementaire américaine à rendre visite aux gouvernements alliés.

— On annonce du Caire que le Cheikh ul Islam, Selim el Bichri, est décédé à l'âge de 90 ans.

AU CONSEIL NATIONAL

La situation économique

Berne, 24 septembre.

Inaugurant la deuxième semaine parlementaire, le Conseil national a tenu, cet après-midi, lundi, une séance de trois heures. Le débat sur les pleins pouvoirs marche si lentement que M. le président Bueler a menacé les députés d'une séance de nuit pour mardi soir. Pauvres journalistes !

La pièce de résistance de la séance a été la seconde partie du grand discours que le président de la Confédération, M. Schulthess, avait commencé vendredi, par des considérations générales sur la situation économique.

Le chef du Département de l'économie publique s'est prononcé sur la nécessité de développer la production indigène. L'agriculteur a le droit d'exiger pour ses produits un prix qui corresponde à ses frais et à son travail. Les mesures concernant la production doivent être arrêtées d'accord avec les intéressés, et non pas imposées d'en haut. Les paysans doivent comprendre que l'autorité soit forcée de chercher les moyens d'action qui, au lieu de diviser les citoyens, les rapprochent. Le Conseil fédéral est d'accord de créer une grande commission consultative, appelée à examiner les répercussions que pourraient avoir les mesures projetées sur les consommateurs.

La spéculation sur les vivres est paralysée du fait que les denrées sont soustraites au commerce privé par les monopoles de l'Etat et que l'exportation de ces denrées se trouve limitée au lait condensé et au chocolat. D'autre part, les accaparements diminuent au fur et à mesure que le rationnement s'étend. Quant aux graisses, des menées du dehors ont empêché l'organisation en commun de l'importation des graisses.

La question du lait est réglée jusqu'à la fin d'octobre. Pour l'hiver, les pourparlers ne sont pas terminés ; cependant, il faut espérer que, avec l'appui moral des conseillers des paysans, on réussira à éviter une nouvelle augmentation du prix du lait.

M. Schulthess a exposé le problème des « barons du fromage ». Il a constaté que les membres du syndicat, en recevant une indemnité de location pour leurs dépôts et le montant des salaires payés à leurs employés, ne touchent, au fond, que leurs propres frais, en restitution. L'impôt sur les bénéfices de guerre a été de 250,000 fr. pour le syndicat des fromages ; c'est dire que le bénéfice net de l'entreprise a été évalué à un million de francs. Les membres du syndicat ont fait, en outre, un cadeau de 250,000 francs à la caisse fédérale, pour son action de secours. Ce cadeau, a dit M. Schulthess, sera encore augmenté ; le Conseil fédéral y compte. Constatant que, par une revision des statuts du syndicat, le gain revenant aux « barons » a été notablement réduit et que, d'autre part, les membres du syndicat ont subi, eux aussi, des pertes, M. Schulthess ne peut s'empêcher d'affirmer que la jalousie a joué un certain rôle dans toute cette affaire, tout en admettant que les « barons du fromage », par leur manque d'égards, ont provoqué la critique.

Donnant suite aux réclamations justifiées présentées à ce sujet, le Département a ordonné que certaines régions prétéritées, comme le canton de Vaud et la Suisse primitive, reçoivent de plus grandes quantités de fromage. Le Conseil fédéral se propose, enfin, d'étudier le problème du monopole de cette denrée.

Pour le beurre, la répartition est maintenant réglée. Toutefois, il ne faut pas s'imaginer qu'on aura du beurre en quantités suffisantes tout l'hiver.

Le Conseil fédéral a dû se décider à fixer des prix maxima pour la viande ; il était nécessaire d'arrêter la hausse des prix du bétail ; l'organisation imposée au commerce du bétail y a grandement contribué. Reste, comme dernier moyen d'action, l'introduction éventuelle du monopole pour le bétail de boucherie. Tenant compte de la situation spéciale des régions de montagne, le Conseil fédéral autorisera, dans une certaine mesure, l'exportation du bétail.

Pour venir en aide aux consommateurs, le Conseil fédéral a élargi l'action de secours. Pour le mois d'août, le nombre des personnes recevant le lait à prix réduit a été de 580,000 ; et le nombre de celles qui jouissent de la réduction du prix du pain a été de 620,000. Pour le lait, la dépense a été de 370,000 fr. en juillet, en ce qui concerne la Confédération, de 65,000 fr. pour les cantons, et de 65,000 fr. pour les communes. Pour le pain, la dépense s'est élevée à 850,000 francs, dont 550,000 pour la caisse fédérale, 150,000 fr. pour les cantons et 150,000 fr. pour les communes.

M. Schulthess, très applaudi, a terminé son discours en affirmant que le Conseil fédéral s'efforcera toujours de pratiquer une politique de justice sociale et en exprimant l'espoir que la grande majorité des citoyens soutiendra le pouvoir dans sa tâche ardue.

On n'a pas été étonné d'entendre un socialiste, M. Ryser, faire le procès du renchérissement ; on l'a été davantage en entendant deux députés-paysans exhaler la mauvaise humeur qui règne dans les milieux agricoles au sujet des mesures que le Conseil fédéral a dû prendre contre la hausse des produits du sol. M. Eigenmann, vétérinaire thurgovien, s'est attaqué vivement à la réglementation du commerce de bétail et aux prix maxima fixés pour la viande ; il y voit une mesure de nature à décourager la production nationale. M. Jenny a été plus âpre encore ; il a accusé l'autorité de se désintéresser de l'importation de fourrages concentrés, qu'on devrait, aussi bien que les matières premières de l'industrie, faire entrer dans le jeu des compensations. Il a demandé, pour le rationnement du pain, que les paysans soient considérés comme des travailleurs occupés à des travaux pénibles même pendant les mois d'hiver, et il attend de l'armée plus d'égards pour les besoins de l'agriculture.

Ces réclamations des milieux agrariens donnent une idée des difficultés de la tâche de l'autorité fédérale.

M. Ody s'est réjoui que le Conseil fédéral eût donné suite à sa proposition de fixer les prix de la viande. Le député genevois a invité, par une nouvelle proposition, le Conseil fédéral à présenter un rapport sur les quantités de fromage et de beurre réservées pour les besoins de la population suisse et à surseoir, en attendant, à toute exportation de fromage.

Le débat se poursuivra mardi.

M. le président a donné connaissance, à la fin de la séance, de trois nouvelles motions : deux de MM. Musy et consorts, visant à interdire, pendant la durée de la guerre, la vente libre des boissons alcooliques non distillées en quantités au-dessous de 6 litres, et la fabrication, ainsi que la vente de l'alcool artificiel ; la troisième, de MM. Will et consorts, qui préconisent une participation financière de la Confédération à la construction d'usines électriques et à l'électrification des chemins de fer privés.

AU CONSEIL DES ÉTATS

Le timbre sur les tantièmes

Berne, 24 septembre.

Ce soir, le Conseil des Etats a donné une adhésion platonique au postulat que M. Gustave Muller, au nom du groupe socialiste, avait déposé au Conseil national, lors de la discussion sur le projet de loi concernant les droits de timbre. C'est une invite au Conseil fédéral à examiner s'il y a lieu d'introduire le timbre fédéral sur les tantièmes et de quelle manière on pourrait donner à cette innovation une base de droit public.

Ni le rapporteur de la commission, M. Usteri, ni les orateurs suivants n'ont manifesté de l'enthousiasme pour cette nouveauté venue de l'autre Chambre. Mais, comme il s'agit d'une simple étude, sans direction impérative à l'adresse du Conseil fédéral, la commission a cru pouvoir proposer d'adhérer au Conseil national, et aucune proposition contraire n'est partie du sein de l'assemblée.

Cependant, M. Rutty, député libéral de Genève, s'est déclaré carrément hostile au prélèvement d'un droit de timbre sur les tantièmes. Ce serait inconstitutionnel, dit-il. De plus, ce serait la porte ouverte à l'impôt direct fédéral, car une taxe quelconque sur les tantièmes n'est autre chose que l'imposition d'une branche de revenus, domaine absolument réservé aux cantons.

Le chef du Département des finances est aussi d'avis qu'une revision constitutionnelle serait nécessaire pour introduire le droit de timbre sur les tantièmes. L'article constitutionnel qui a permis de légiférer sur le droit de timbre stipule expressément que ce droit est prélevé sur des documents. Or, les tantièmes, à moins qu'ils ne se présentent sous la forme de quittances, n'apparaissent pas comme un document, mais plutôt comme un revenu. Cette imposition rapporterait tout au plus un million à la Confédération. Vaut-il la peine pour cela de reviser la constitution ? Néanmoins, M. Motta accepte le postulat, dans la pensée que le Conseil fédéral pourra étudier cette question sans préjudice, c'est-à-dire sans être tenu d'avance à se prononcer dans un sens ou dans l'autre.

Sous ces réserves, le postulat a été adopté sans opposition.

Office suisse du tourisme

Après cette bagatelle de la porte, le Conseil des Etats a entamé la discussion du projet d'arrêté fédéral allouant une subvention fédérale annuelle à l'Association nationale pour l'office suisse du tourisme.

La création d'un office central du tourisme est un projet qui date déjà de six ans. Le 4 avril 1911, M. Alexandre Seiler, député du Valais, et 27 membres du Conseil national émirent l'idée d'instituer un office central pour le développement du mouvement des étrangers en Suisse et ils invitèrent le Conseil fédéral à présenter un rapport et des propositions.

On avait réuni des conférences et entassé des mémoires pour donner suite à la motion Seiler, lorsque la guerre survint. Alors cette crise hôtelière dont avaient parlé les motionnaires se tourna en catastrophe. De plus belle, les études furent poursuivies, car, plus que jamais, le relèvement de l'hôtellerie était devenu un problème d'actualité.

Aujourd'hui, le projet de création d'un office suisse du tourisme a pris une forme définitive. Cet office n'aura pas de caractère officiel. Il sera organisé par une association nationale composée des sociétés de développement, de l'Union suisse des hôteliers, des associations *Pro Sempione* et *Pro Gottardo*. La Confédération aura ses représentants dans l'administration. Elle assure, en outre, à l'association nationale son appui moral et financier, qui se traduit pour le moment par une subvention annuelle de 120,000 francs.

Au nom de la commission, M. Geel a proposé d'entrer en matière sur le projet adopté par le Conseil national. Le rapporteur a montré surtout la place importante que l'industrie hôtelière occupe dans l'économie nationale.

M. von Arx, intervenant en sa qualité de président du conseil d'administration des C. F. F., rappelle ce que les Chemins de fer fédéraux ont déjà fait pour le développement du tourisme en Suisse. Des agences de publicité ont été installées dans la plupart des grandes capitales. Tout ce travail de propagande a coûté environ 350,000 francs par an. Néanmoins, la Direction générale des C. F. F. ne veut créer aucune difficulté à l'institution d'un office privé ; elle a même décidé de lui accorder, pour les trois années prochaines, une subvention annuelle de 25,000 fr.

Elevant le débat au-dessus des horizons du mercantilisme et de la réclame, *M. de Montenach* a prononcé le discours suivant :

DISCOURS DE M. DE MONTENACH

Si on en juge par les scrutins du Conseil national, l'institution nouvelle dont l'organisation nous est soumise aujourd'hui est loin d'avoir rencontré une adhésion unanime, elle semble même avoir des adversaires décidés. Je m'explique un peu cette opposition, je m'explique aussi que, en face des circonstances difficiles que traverse aujourd'hui l'industrie des étrangers, on ait cherché le moyen de lui faire vivre des jours meilleurs. Je serai de ceux qui ne veulent pas refuser d'adhérer au projet soumis à notre discussion ; on me permettra cependant de présenter quelques observations de principe, espérant qu'elles auront une certaine influence sur l'orientation qu'il s'agit de donner à l'Office du tourisme, afin qu'il soit, non pas seulement un moyen brutal de gigantesque réclame, mais une œuvre véritable d'intérêt public.

La guerre et tout ce qui a découlé d'elle a donné à la Suisse bien des leçons et montré aussi les côtés faibles de notre armature sociale.

Elle nous a enseigné qu'une éducation plus méthodique et plus profonde de l'esprit suisse était nécessaire, qu'un retour à des habitudes d'existence plus simples s'imposait et que la lutte contre la dépopulation des campagnes était le premier devoir, le paysan restant toujours, non seulement le nourrisseur du pays, mais l'élément le plus puissant de sa force de résistance en temps de crise.

C'est dans cette enceinte, Messieurs, que notre honorable collègue, M. le député Weitstein, a développé sa fameuse motion sur l'éducation nationale qui a soulevé tant d'intérêt et alimenté tant de polémiques.

Tous ceux qui auront suivi d'un peu près les discussions relatives à la motion Weitstein auront été frappés d'y retrouver comme un *leitmotiv*, l'affirmation du danger qu'il y a pour notre pays à trop s'ouvrir à l'étranger, et à installer celui-ci presque en maître au milieu de nos villes et de nos campagnes.

Ceux qui ont suivi les conférences données par les membres de la *Nouvelle Société helvétique* y auront vu exposer avec précision les causes d'une certaine déformation de l'esprit suisse et parmi ces causes, l'industrie des étrangers figure toujours comme le plus puissant agent de déformation de la mentalité populaire. D'autre part, vous avez lu aussi, sans doute, les articles publiés dans divers journaux sous ce titre : « La Suisse aux Suisses », pendant l'été 1915 et dans lesquels des correspondants se félicitaient presque de pouvoir jouir une fois, en dehors de la cohue cosmopolite, des beautés classiques de notre pays.

Il ne faut pas nous le dissimuler qu'il est devenu très difficile d'harmoniser les tendances qui se sont fait jour ces dernières années dans les esprits sérieux, avec une recrudescence du tourisme, avec un mouvement ayant pour but de porter à un chiffre encore plus formidable le nombre des visiteurs temporaires de notre pays.

Ces étrangers qui nous arrivent avec tout leur luxe, avec tout leur raffinement sont, par l'exemple qu'ils donnent, par les mœurs qu'ils étalent, le plus grand obstacle au retour à la vie simple, car leur exemple est contagieux et, croyez-le, ce n'est point impunément que nos populations subissent certains contacts et ce serait une erreur de croire qu'elles peuvent être les témoins permanents d'un certain genre de vie, sans rien lui emprunter.

Ce serait une autre erreur encore de s'imaginer que l'hôtel ne contribue pas, dans les mi-

lieux ruraux, à la dépopulation des campagnes.

Il exerce, au contraire, sur la jeunesse de la localité, une attraction puissante ; jeunes filles et jeunes hommes veulent entrer à son service, mais dorénavant, ils sont perdus pour la terre.

La famille campagnarde elle-même, voyant la ville venue à elle avec toutes ses attirances, finit par aller à la ville à son tour et ainsi s'établit le plus funeste des échanges sociaux.

Consultez les statistiques et vous constaterez que chaque station d'étrangers devient un centre de dépeuplement pour la population indigène et un centre d'attraction pour d'autres éléments venus du dehors, qui la remplacent.

Il faut savoir le reconnaître : les villages qui deviennent le siège de l'industrie hôtelière sont perdus pour la vie normale. Les paysans s'y transforment en employés de tous genres, quand ils ne se déguisent pas en faux joueurs de cornemuse et en faux chanteurs de refrains populaires.

Les filles se font sommelières et si elles endossent le costume régional, c'est en en faisant une livrée de servitude. Les particularités coutumières de l'endroit sont peut-être conservées à l'aide des truquages, mais c'est pour qu'elles puissent être exploitées et données en spectacle.

Tout est fait en vue du touriste, plus rien en vue du peuple, passé à l'état de figurant.

Les mœurs, les traditions ne résistent pas à cet état de choses et c'est pourquoi il se trouve tous les jours plus de penseurs pour proclamer que l'industrie des étrangers peut devenir un fléau social et un danger national.

En face de ce problème si complexe, que l'industrie des étrangers pose devant nous, je comprends qu'il y ait des gens qui hésitent à favoriser son développement et placent le souci de l'âme suisse au-dessus de celui de la bourse suisse, car dans les grands moments de l'histoire d'une nation, la guerre nous l'enseigne, c'est la force des cœurs et la tension des volontés qui permettent la résistance et assurent le salut.

Serait-ce trop demander, Monsieur le Président et Messieurs, au Haut Conseil fédéral de s'occuper davantage, d'accord avec les gouvernements cantonaux, des répercussions sociales de l'industrie des étrangers, afin d'atténuer, dans la mesure du possible, ses mauvais côtés ?

Je constate que le Touring-Club de France s'en préoccupe ; lecteur assidu de sa revue mensuelle, je suis frappé de voir la place qui y est faite à l'action régionaliste, combien sont nombreux les articles qui ont pour but la conservation des habitudes locales, la sauvegarde des particularités originales de chaque localité, de chaque province, enfin la lutte contre la banalisation générale.

J'ai eu entre les mains plusieurs rapports de l'Union des Sociétés suisses de développement », ceux de la « Société des Hôteliers de Montreux et des environs » et, dans mes nombreux séjours dans nos hôtels suisses, j'ai toujours lu les gazettes des étrangers avec attention.

Il ressort pour moi, de l'examen de cette littérature spéciale, qu'on s'y préoccupe excessivement peu, pour ainsi dire pas, des questions que le Touring-Club de France considère, lui, comme capitales, ce qui certainement donne à son œuvre une portée plus haute et moins exclusivement commerciale.

Depuis la guerre, il se publie en France, sous ce titre : « La renaissance du tourisme », une nouvelle revue.

Nous y voyons recommander, par la plume autorisée d'un de ses collaborateurs, mon ami, M. Robert de Souza, l'organisation générale du tourisme par régions, et, dans cet article, on recherche par quel moyen l'esprit et la beauté de la région, ce qui fait son originalité et la différencie, peut être maintenu, avec l'appui du tourisme lui-même.

M. de Souza n'est pas un amateur sans compétence.

Il a publié, sous ce titre : *Nice, capitale d'hiver*, un livre qui devrait être dans les mains de toutes les municipalités de nos stations d'étrangers.

Dans ce livre, il a fixé les règles de leur développement rationnel et cherché par quels moyens on pourrait remédier aux colossales erreurs du passé, erreurs qui se perpétuent tous les jours devant nous.

Je dois avouer cependant que les statuts de l'Association nationale pour l'Office suisse du tourisme sont loin de me donner satisfaction.

Vous avez sous les yeux (pages 7 et 8 de l'opuscule, art. 20), les attributions de la nouvelle institution.

Je constate que tout est conçu en vue d'une réclame formidable et rayonnante.

J'aurais aimé à y trouver encore un autre ordre de préoccupations relatives à la conservation des beautés naturelles et architecturales de la Suisse, aux rapports de l'Office de tourisme avec les organisations qui ont pour but cette conservation.

Il me semble qu'il y aurait des directions à donner à la littérature spéciale prévue à la lettre *h*, pour qu'elle soit orientée dans le sens d'une propagande régionaliste, pour qu'elle se fasse la défenderesse des particularités locales.

Je voudrais que cette littérature s'affranchisse de son genre mercantile, s'élève de quelques degrés et contribue à maintenir ce qui fait le charme et l'attirance de la Suisse.

Pourquoi l'Office de tourisme ne s'occuperait-il pas de l'architecture des hôtels dans ses rapports avec le milieu naturel ? Ne pourrait-il s'attacher des architectes et des ingénieurs-conseils imbus de bons principes, qui éviteraient la perpétration de nouvelles et monstrueuses erreurs. L'installation rationnelle, pratique et esthétique des stations d'étrangers ne devrait-elle point devenir aussi un des principaux intérêts de l'Office ? Il ne ferait que suivre l'exemple du Touring Club de France en organisant des concours de villages, des concours du bon hôtelier en essayant de ramener la cuisine de nos hôtels à de meilleures traditions.

Le *Journal de Genève* s'est fait l'écho des plaintes de plusieurs, relativement à cette cuisine internationale qui, sous des noms recherchés, cache sa misère. Sous les auspices du Touring Club, on a fait en France, avant la guerre, des concours de plats locaux.

Il me semble donc que tout un côté de l'activité de l'Office de tourisme pourrait être dirigé utilement dans le sens de ces indications rapides. Il arriverait ainsi à un double résultat : attirer les étrangers en Suisse tout en y conservant ce qu'ils viennent voir et chercher.

La subvention fédérale serait bien mieux légitimée si l'Office comprenait ainsi sa mission et travaillait au service du pays tout entier et pas seulement au bénéfice de quelques-uns et de leurs industries.

J'espère recevoir de M. le chef du Département de l'Intérieur l'assurance que l'Office du tourisme suisse se préoccupera aussi du côté de sa mission que j'indique en ce moment ; s'il la comprend, il ralliera autour de lui ceux qui veulent lui faire crédit et attendre à l'œuvre, avant de porter, sur son action, un jugement définitif.

Mais permettez-moi ici une remarque qui s'impose.

Tandis que, en France, le pays le plus centralisé de l'Europe, le tourisme cherche à se développer sur des bases régionales, dans notre Suisse, Confédération d'Etats souverains dans les limites de la Constitution fédérale, on semble vouloir faire une œuvre de centralisation qui réduira à rien l'œuvre des organismes locaux de développement et de publicité.

Il se peut que je sois dans l'erreur, mais je demande à être rassuré sur ce point, car je représente un canton qui ne possède pas de puissantes sociétés hôtelières, mais qui n'entend pas non plus être, à cause de cela, négligé dans ses intérêts par l'Office du Tourisme.

Du reste, il faut absolument arriver à ne pas confondre deux choses bien différentes ; le tourisme d'une part, l'industrie hôtelière de l'autre.

L'extension du tourisme est favorable à l'ensemble du pays en faisant prospérer les moyens de communications, en augmentant le commerce dans toutes ses branches, en faisant circuler le mouvement et la vie.

Certes, je reconnais bien qu'il est dans l'intérêt du tourisme de favoriser l'industrie hôtelière et que c'est une des infériorités du tourisme français d'avoir affaire à une hôtellerie insuffisamment organisée.

Mais ce serait vraiment diminuer le rôle d'un Office de Tourisme que de le faire dépendre exclusivement des intérêts de l'hôtellerie, et de lui faire sacrifier à cet intérêt exclusif toutes les autres faces de sa mission.

Je me demande même si l'hôtellerie comprend toujours bien son intérêt, si elle ne se figure pas, trop souvent, qu'un hôtel merveilleusement tenu peut suffire à réparer le mal causé à toute une contrée par une exploitation abusive de sa beauté, par un aménagement par trop américain de ses curiosités naturelles, par les déformations infligées aux sites les plus réputés.

Ce qui rend l'hôtel si dangereux pour la beauté d'un paysage et pour l'unité pittoresque d'une région, c'est qu'il choisit toujours, pour s'installer, les endroits qui ont le plus d'intérêt et le plus de valeur ; il pullule justement là où la nature déploie le plus de somptuosité. Cela s'explique logiquement : les touristes affluent là où les spectacles naturels sont grandioses, là où l'œuvre humaine est curieuse et c'est ainsi que, par de ces contre-coups si fréquents dans tant de domaines, l'admiration des foules est une cause de ruine pour des choses qui excitent cette admiration.

Les principales qualités d'un endroit s'évanouissent, par cela même qu'on vient en masse pour en jouir. L'affluence détruit, ou si l'on préfère, dilue ce qui faisait l'objet d'une recherche légitime.

Nous voyons ainsi dans les plus merveilleux sites du monde s'élever des bourgades d'hôtelleries et personne ne peut nier les dépréciations colossales qui sont les conséquences de ce fait.

L'étranger ne se lassera-t-il pas de tous nos truquages, de nos funiculaires, et avec la rapidité des déplacements que la science de demain favorisera, n'ira-t-il pas chercher les spectacles d'une nature plus vierge, leur donnant la préférence sur les endroits machinés comme un décor d'opéra-comique.

On me répondra peut-être que non, et que les étrangers tiennent autant à leur rocking-chair qu'à une cascade et à un palmier étique dans une véranda, qu'aux libres mélèzes de nos monts.

C'est possible, je sais que le XIXe siècle a établi le règne de la laideur, que ce règne dure encore, et que trop peu nombreux sont ceux qui se révoltent contre sa domination.

Mais, Messieurs, n'oublions pas que la Suisse appartient aux Suisses, et que si nous voulons réserver chez nous une place honorable à l'étranger, ce ne peut être également que la seconde.

La nature n'a pas accumulé ses merveilles dans notre pays seulement pour que nous en tirions des bénéfices, mais pour former notre peuple.

Je l'ai déjà écrit ailleurs : « L'âme helvétique emprunte à la poésie de notre ambiance alpestre, la plus grande partie de ses qualités fondamentales. » A cette ambiance, l'industrie hôtelière a infligé, dans le passé, d'irréparables blessures. Nous devons veiller à ce qu'elle ne les aggrave pas et ce travail de protection sera, je l'espère, un des buts que se proposera l'Office de tourisme.

Pour que ce but soit atteint, je demande qu'on introduise dans l'espèce de Grand Conseil touristique qu'on va former dans le sein de cet Office, les représentants compétents des sociétés *Naturschutz* et *Heimatschutz* dont les tendances sont déjà, Messieurs, approuvées par nous et reconnues d'une utilité générale.

Les erreurs du passé ne doivent pas se renouveler, elles seraient inexcusables aujourd'hui, avec les progrès, dans tous les pays, de ce qu'on a appelé : « l'art public et l'art social », avec les données nouvelles qui nous enseignent de quelle manière les villes doivent rationnellement se développer, de quelle manière les sites et les paysages peuvent être sauvegardés, de quelle manière on peut combiner tous les progrès modernes avec le respect de la beauté.

Il ne faut pas que les travaux, sur ces matières, de tant de Congrès internationaux soient perdus pour nous, et certes, ce ne serait pas trop demander que toute une section de l'Office de tourisme soit consacrée à les étudier et à les appliquer.

En terminant l'exposé très réduit et cependant encore trop long de mes observations, il ne me reste plus qu'à souhaiter que l'Office de tourisme, richement doté et consacré par le vote de nos crédits comme une œuvre nationale, comprenne les hauts côtés de sa mission et rende plus facile aux générations de demain le grand nettoyage prédit par Edouard Rod, sinon, il n'y aura plus dans l'avenir que les animaux qui pourront véritablement jouir de la beauté de la Suisse, car on a, du moins, réservé pour eux un parc national, et cette institution même est déjà l'indice d'un grand péril que nous devons conjurer.

Tout ce que je viens de dire ne m'empêche pas de reconnaître les grands intérêts économiques qui sont liés au bon fonctionnement de l'Office de tourisme. C'est pourquoi je voterai dans le sens des propositions du Conseil fédéral, certain que ce dernier profitera de son influence pour que la nouvelle institution, tout en rendant les services qu'attend d'elle le monde des affaires, soit également favorable aux conceptions plus idéales de notre vie nationale.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

FRONT FRANÇAIS

Journée du 23 septembre

Communiqué français du 24 septembre, à 3 h. de l'après-midi :

Action violente d'artillerie dans la région de Braye, de la ferme de Froidmont et d'Hurtebise.

Des coups de main sur divers postes ont échoué.

En Champagne, nous avons réussi une incursion dans les lignes allemandes, à l'est du Téton.

Sur la rive gauche de la Meuse, des reconnaissances ennemies qui tentaient d'aborder nos lignes ont été dispersées par nos feux.

Sur la rive droite de la Meuse, la lutte d'artillerie a pris une extrême intensité, durant la nuit, dans la région du Bois des Fosses et du Bois Le Chaume.

Des avions ennemis ont bombardé, cette nuit, la région nord de Bar-le-Duc.

Plusieurs bombes sont tombées sur un camp de prisonniers allemands : 2 prisonniers ont été tués et 17 blessés.

* * *

Communiqué allemand du 24 septembre :

Groupe d'armées du kronprinz allemand : Sur plusieurs secteurs du front de l'Aisne et de la Champagne, le feu a été violent à plusieurs reprises. Au cours de combats de reconnaissance, l'ennemi a subi des pertes.

Devant Verdun, le combat de feu a été très vif dans l'après-midi et pendant la nuit. Ce matin également, l'activité combattante a été vive sur la rive droite de la Meuse.

Journée du 24 septembre

Communiqué français d'hier lundi, 24 septembre, à 11 h. du soir :

Sur le front de l'Aisne, la lutte d'artillerie s'est poursuivie très vive dans la région de Braye, Cerny, Hurtebise. Nous avons repoussé un coup de main sur nos petits postes au nord de Braye en Laonnois.

Sur la rive droite de la Meuse, à la suite du bombardement signalé dans le communiqué de ce matin, les Allemands ont attaqué nos tranchées au nord du bois Le Chaume, sur une étendue de deux kilomètres environ. Menée par quatre bataillons et appuyée par des troupes spéciales d'assaut, l'attaque, désorganisée par nos feux, a été impuissante à aborder nos lignes sur la plus grande partie du front d'attaque. Dans quelques éléments de tranchées où l'ennemi avait réussi à prendre pied, un violent combat s'est engagé qui s'est terminé à notre avantage.

Nos soldats, après avoir infligé de fortes pertes à l'adversaire, sont restés maîtres de leurs positions.

Au même moment, deux attaques secondaires prononcées, une au nord de Bezonvaux, l'autre au sud-est de Beaumont, subissaient également un sanglant échec.

Grâce à la vaillance de nos troupes qui, en sortant de leurs tranchées, se sont portées avec fougue devant les assaillants, ces deux nouvelles tentatives n'ont réussi qu'à augmenter le chiffre des pertes subies par l'ennemi sans lui valoir le moindre résultat.

Nous avons fait 50 prisonniers au cours de cette action.

Dans les Flandres

Journée du 23 septembre

Communiqué allemand d'hier 24 septembre :

Groupe d'armées du kronprinz Rupprecht : En Flandre, le duel d'artillerie, a été, de nouveau très violent l'après-midi sur la côte et depuis la forêt d'Houthoulst jusqu'à Westhoek. Sur le front de bataille, l'activité combattante a augmenté aussi la nuit et à l'aube, où de nouvelles attaques anglaises se produisirent. Les bons effets de notre défense d'artillerie ont pu être observés par la réaction des batteries bombardées par nous et par la destruction de nombreux dépôts de munitions.

Journée du 24 septembre

Communiqué anglais du 24 septembre, à 4 h. de l'après-midi :

Un détachement ennemi qui avait réussi à pénétrer dans nos tranchées, la nuit dernière, vers Basseville, a été rejeté avec perte, à la suite d'une courte lutte.

Quelques-uns de nos hommes ont disparu.

Ce matin, activité de l'artillerie allemande sur les deux rives de la Scarpe, et cette nuit, au sud de Lens et au nord-est d'Ypres.

* * *

Communiqué allemand d'hier soir, 24 septembre :

Vive activité de combat dans les Flandres et sur la rive orientale de la Meuse.

Les événements de Russie

L'éducation des enfants de l'ex-tsar

L'ex-tsar et son épouse ont demandé au gouverneur de la province de Tobolsk de désigner des maîtres pour l'instruction de l'ex-tsarevitch et ses sœurs. Ils ont exprimé le vœu que l'enseignement corresponde au programme d'un gymnase classique russe. L'ex-tsarine a l'intention de donner personnellement l'instruction religieuse à ses enfants.

Japon et Saint-Siège

Le journal *La Sera*, de Milan, se dit à même de confirmer la nouvelle de la prochaine création d'une légation japonaise auprès du Saint-Siège.

Le même journal prête au Saint-Siège l'intention de nommer Mgr Pierre Rey, prélat français bien connu, comme nonce à Tokio.

IL Y A UN AN

25 septembre 1916

Au nord de la Somme, les Anglais enlèvent Lesbœufs et Morval ; les Français emportent Rancourt et atteignent les lisières de Frégicourt. Combles est aux trois quarts cerné.

Protestation du Saint-Siège contre la confiscation du palais Saint-Marc, à Rome, siège d'une ambassade accréditée auprès du Vatican.

Echos de partout

LA RENTRÉE A LA CHAMBRE FRANÇAISE

Du *Cri de Paris* :

Il n'y a pas eu, mardi, au Palais-Bourbon, le grand brouhaha des rentrées dernières. Jamais on ne se serait douté que la Chambre allait se trouver en présence d'un nouveau ministère, une crise s'étant ouverte et résolue en son absence.

Bien que, la veille, on eût fait, dans les couloirs, les pronostics les moins riants pour le cabinet, bien qu'on eût parlé avec inquiétude du vote des prochains douzièmes, bien qu'on eût déjà chuchoté à l'oreille des histoires de dissentiments profonds, (pour n'en pas perdre l'habitude), le calme régnait, qui annonce les victoires sans combat.

M. Painlevé jouissait, en somme, de tous les privilèges des débutants sympathiques. Il fit son entrée dans la salle tout seul, vers trois heures dix, et si discrètement qu'un seul député l'aperçut et cessa sa conversation pour lui serrer les mains.

Il fut bientôt rejoint à sa place par M. Ribot, dont le dos affectait la courbure des grands jours.

On s'égayait à observer comment reviendraient à leur place de simple député, les hommes qui étaient ministres depuis si longtemps qu'il semblait qu'ils dussent l'être toujours : MM. Viviani et Malvy.

Ils s'assirent le plus naturellement du monde, comme s'ils avaient occupé leur siège la veille. On constata en souriant que le hasard faisait asseoir M. Malvy à la place habituelle de M. Turmel. Mais un autre député survint, qui poussa l'ancien ministre à la stalle voisine, et ce fut tout.

Autre remarque : ce fut M. Malvy qui donna le signal des applaudissements ; il battit des mains à bras tendus, lorsque la déclaration annonça que les poursuites judiciaires entreprises ou à entreprendre ne céderaient à aucune considération de personne.

On savait comment M. Painlevé parle, on ne savait pas comment il lit. Ce sont deux exercices très distincts à la tribune. En général, les très bons orateurs lisent avec nonchalance, avec presque du dédain, en hommes qui savent bien que, tout à l'heure, il faudra remplacer la parole écrite par la parole vivante, la seule qui compte.

Nous devons rendre cette justice à M. Painlevé qu'il a fort bien lu. Détachant les mots, marquant les intonations, scandant les phrases, rarement président du Conseil s'est montré aussi bon élève de feu M. Legouvé.

La déclaration était d'ailleurs un morceau dont le tour sortait de la banalité ordinaire, qui condensait des formules nouvelles, et heureuses, qui avait de l'éloquence et de la force, et réduisait au minimum les clauses de style. On croyait y reconnaître la collaboration d'une main auguste. Pourquoi ?

Cependant, la vérité nous oblige à ajouter que rarement déclaration fut écoutée avec une telle froideur, ou du moins tant d'indifférence apparente.

Les applaudissements furent rares et en général aussi mal nourris que ces malheureuses populations du Nord dont venait de parler M. Basly.

M. Painlevé était étonné, mais n'en continuait pas moins de lire avec le même soin.

Le groupe socialiste se distinguait par son immobilité glaciale. Il avait bien l'air de vouloir juger le ministère à ses actes.

Il se dégela seulement quand la déclaration affirma que « prolonger la guerre un jour de trop serait un crime ». Il fut encore chaud quand, à la phrase suivante, M. Painlevé ajouta que cesser la guerre un jour trop tôt serait encore pis.

Ce fut le seul moment d'enthousiasme.

Il faut pourtant signaler une innovation hardie entre toutes dans la déclaration, bien que cette innovation ne soit qu'un retour à la saine langue française.

Pour la première fois depuis bien longtemps, croyons-nous, il n'a pas été question dans ce document de *directives*.

M. Painlevé a osé dire plus longuement, mais plus élégamment « idées directrices ».

Cette originalité a passé inaperçue.

Si la séance fut terne, les couloirs, on le devine, furent extrêmement animés.

Le grand succès fut pour M. Viviani, qui faisait à des groupes de dix ou quinze députés des conférences éloquentes, ponctuées des plus énergiques exclamations de son répertoire. L'ancien garde des sceaux débitait les détails les plus précis sur ses petits démêlés avec M. Ribot, et ces confidences prenaient dans sa bouche une saveur particulière.

LE MOT DE LA FIN

Autour de l'affaire Turmel.

— Heureusement, il n'a jamais été ministre.

— Bah ! s'il avait été ministre, il n'aurait pas vendu des bœufs, il en aurait acheté.

Confédération

Les élections au Conseil national

A NEUCHATEL

On nous écrit :

Le parti socialiste neuchâtelois a tenu, dimanche, son assemblée annuelle, à Cormondrèche. Toutes les sections du canton avaient envoyé des délégués. Le principal objet à l'ordre du jour était les élections au Conseil national. Une longue discussion, un peu confuse, a précédé l'élaboration de la liste des candidats. Les sections des montagnes proposaient quatre noms, celles du vignoble, cinq. Finalement, cette dernière proposition a été adoptée et les candidats suivants ont été désignés : MM. Ch. Naine et Graber, députés sortants, à La Chaux-de-Fonds ; M. Marcel Grandjean, au Locle ; M. A. Ischer, à Neuchâtel, et M. J. [illegible] au Val-de-Travers.

Les socialistes neuchâtelois ne manquent pas d'appétit, comme on voit.

A SOLEURE

Les trois partis politiques du canton de Soleure se sont mis d'accord pour l'établissement d'une liste unique pour l'élection au Conseil national. D'après cet accord, les conservateurs, les socialistes et les radicaux porteront chacun deux candidats, ce qui correspond à peu près à la force numérique de chaque parti. Les deux sièges au Conseil des Etats resteraient aux radicaux.

La correction des eaux du Jura

Hier, lundi, au Grand Conseil de Berne, en réponse à un vœu de M. Montandon, de Bienne, demandant l'accélération des travaux d'achèvement du canal de l'Aar-Büren-N[illegible], M. d'Erlach, directeur des travaux publics, annonce un projet qui permettra d'achever les travaux de correction des eaux du Jura.

La Suisse et la guerre

Les Etats-Unis et le ravitaillement de la Suisse

Des nouvelles contradictoires ont été publiées ces jours derniers, au sujet de nos rapports économiques avec les Etats-Unis. La *Revue* donne à ce sujet quelques précisions.

En ce qui concerne la récente interdiction d'exportation des Etats-Unis, dont il a été question, elle a été prononcée ; mais elle ne modifie pas sensiblement notre situation. Il y a eu, en effet, deux mesures de ce genre. La première, prononcée il y a quelques mois, frappait une série d'articles, notamment ceux qui nous intéressent en première ligne. L'interdiction promulguée ces derniers jours comprend tous les articles qui n'avaient pas été frappés par la première. Mais ni l'une ni l'autre de ces mesures n'exclut des dérogations.

Quant aux navires qui ont été affrétés par le commissariat pour charger du blé aux Etats-Unis, ils doivent être régulièrement au nombre de onze, correspondant à notre contingent de 55,000 tonnes ; mais, en septembre, on n'a pu en affréter que huit. La Confédération a obtenu l'autorisation d'embarquer, à défaut de blé, du malt et de l'avoine, et trois bateaux ainsi chargés sont en route pour Cette. On est en train de charger les cinq autres d'avoine, de tourteaux et d'orge et, dans quelques jours, ils auront également le cap sur l'Europe.

Les mesures prises par les Etats-Unis ne nous permettent pas d'envoyer, en octobre, les navires auxquels nous avons droit. En revanche, on espère pouvoir aller charger deux bateaux de maïs dans l'Argentine. On a de bonnes raisons d'espérer, en outre, que nous serons autorisés à charger du blé en novembre, en Amérique.

Départ d'internés

On nous écrit :

Hier soir, lundi, à 5 heures, un convoi d'internés français est parti de la gare de Sierre pour rentrer en France. Pour le transport des rapatriés malades, des lits avaient été installés dans deux wagons. La plupart des internés venaient de Montana. Une foule nombreuse les a accompagnés à la gare.

Les bombes de la gare de Lausanne

La Cour pénale fédérale s'est réunie hier, lundi, au Palais fédéral de justice, à Lausanne, sous la présidence de M. le juge fédéral Soldati, pour juger Stampi, déserteur italien, né en 1888, actuellement soldat en Afrique, accusé d'avoir déposé en consigne, à la gare de Lausanne, au mois d'août 1916, une valise contenant 38 bombes d'origine et de fabrication allemande, destinées à faire sauter des usines électriques en Italie, dans la région du Simplon et

du Mont-Cenis. La cour a j[…] motifs pour passer au jug[…] l'affaire reste donc en susp[…]

ARMEE SU[…]

Mise au po[…]

FAITS DI[…]

PETITE GA[…]

du Mont-Cenis. La cour a jugé insuffisants les motifs pour passer au jugement par défaut ; l'affaire reste donc en suspens.

ARMÉE SUISSE

Mise au point

A propos de certaines nouvelles de presse, le médecin en chef de la 2e division fait savoir qu'il n'y a pas de cas de typhus dans le bataillon 124 ; mais que, en revanche, ces troupes doivent observer actuellement encore quelques mesures prophylactiques. Dans le lieu même du stationnement de la IIe compagnie du bataillon 124 se trouvait la IIIe compagnie du bataillon 49, dont un fusilier fut atteint, le 5 septembre, de paratyphus et conduit à l'hôpital de P.

Pour éviter tout danger de contamination, toutes les troupes cantonnées dans le village en question ou dans le village où s'était déclaré ce cas de paratyphus, ont été soumises à des mesures prophylactiques précises.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le gaz à Neuchâtel

Le conseil général de Neuchâtel a décidé de fixer le prix du gaz, pour le dernier trimestre de 1917, à 30 centimes le mètre cube pour la ville, et à 32 et 35 centimes pour les faubourgs du localités du voisinage.

Séquestre des betteraves

Le Conseil fédéral a décidé hier, lundi, de séquestrer la récolte de betteraves à sucre de 1917, pour l'administration du monopole du sucre.

Les betteraves seront livrées à la fabrique et raffinerie de sucre d'Aarberg.

Tout emploi de ces betteraves pour autre chose que pour la fabrication du sucre est interdit.

Le prix des betteraves est fixé à 6 fr. des 100 kilos pour la proportion de 15 % de sucre.

FAITS DIVERS

SUISSE

Tremblement de terre

On a ressenti, hier matin, lundi, dans le nord du canton de Vaud, une légère secousse de tremblement de terre.

A Chavornay, c'est à 5 h. 10, que la secousse a été ressentie. Elle était accompagnée d'un grondement souterrain semblable à celui du tonnerre.

A Echallens, entre 5 h. 20 et 5 h. 25, la secousse a été assez forte ; quelques meubles ont bougé.

La foudre

Un violent orage a sévi, vers 5 heures, hier soir, lundi, sur la contrée de Cossonay (Vaud). La foudre a complètement détruit la grande ferme Guillemin, en Pâquis, à mi-chemin entre Cossonay et La Sarraz. Le mobilier et le bétail ont été sauvés ; mais une grande quantité des récoltes a été consumée.

Il est tombé également de la grêle ; le Suchiez en fut un moment tout blanc.

PETITE GAZETTE

Le bataillon Clémenceau

A la suite de la visite de M. Clémenceau au corps expéditionnaire américain et après l'allocution qu'il a prononcée devant un bataillon de sammies, le général Sibert a annoncé à ceux qui étaient présents qu'ils seraient dès maintenant considérés comme faisant partie du « Bataillon Clémenceau ».

C'est la première unité américaine en France qui reçoit une désignation autre que son numéro d'ordre.

Le cèdre de Rouen

Le Journal de Rouen annonce la mort d'un arbre historique : un magnifique cèdre du Liban, qui mesurait 6 mètres de circonférence à la naissance des branches. Il se dressait dans une propriété près de Rouen, propriété qui fut habitée par Jacques-Guillaume Thouret, le député de Rouen aux États-Généraux en 1789 et président de la Constituante.

Cet arbre devait avoir à peu près l'âge du cèdre du Liban, qui fut planté au Jardin des Plantes de Paris par Jussieu, en 1734.

Académie britannique

Les Anglais ont maintenant une Académie britannique, constituée sur le modèle de l'Académie française, et, comme celle-ci, leur Académie dispose de prix littéraires.

Le prix Rose-Mary Crawshay, de 100 livres sterling, destiné à récompenser, tous les trois ans, la meilleure étude de littérature anglaise écrite par une femme, était décerné cette année-ci pour la première fois. Il a été attribué à une Française, Mlle Villard, docteur ès lettres, professeur d'anglais au lycée de jeunes filles de Lyon, pour sa remarquable étude récente sur la vie et l'œuvre de Jane Austen.

La chaleur en Mésopotamie

Les soldats anglais de l'expédition de Mésopotamie n'ont jamais eu un été aussi chaud que celui qui vient de finir. Deux jours de suite, à Bassorah, le 20 et le 21 juillet, ils ont dû supporter 50 degrés centigrades ; le 5 septembre, ils ont eu encore 45 degrés.

Le prétendu remariage de M. Kerensky

Des journaux, que nous avons reproduits, annonçaient récemment le mariage de M. Kerensky, que l'on donnait pour veuf, avec une actrice de Pétrograd. Or, tous les journaux illustrés en Russie ont publié le portrait de Mme Kerensky et de ses deux enfants ; elle a présidé quelques meetings à Pétrograd et, aux dires de ceux qui la connaissent, elle a soutenu et encouragé son mari dans son effort pour la défense nationale.

Une cave fameuse

Sur l'instigation du Conseil des ouvriers et des soldats, on vient de perquisitionner les chais du palais du gouverneur du Caucase et l'on y a découvert les vins les plus fameux et les plus vieux du monde. Il y a des crus qui remontent à l'année 1714, ainsi que des vins dont le roi de France Louis-Philippe fit cadeau aux Romanof. La cave contient aussi une cinquantaine de bouteilles de cognac du cru Napoléon de 1814, dont la bouteille est estimée à environ 150 fr.

D'après les experts, les vins et liqueurs se trouvant dans cette cave vaudraient environ 1 million de francs.

FRIBOURG

Conseil d'Etat

Séance du 22 septembre. — Le Conseil nomme :

M. Jacob Benninger, à Brugg, professeur à l'Institut agricole de Pérolles et attaché au Département de l'agriculture.

M. Emile Tinguely, à Middes, instituteur à Nuvilly.

M. Louis Moullet, à Ponthaux, instituteur à Aumont.

M. Joseph Rossier, à Pont-la-Ville, instituteur à Forel.

M. Gustave Vauthey, à Remaufens, instituteur à Gumefens.

M. Louis Maradan, à Cerniat, instituteur à Progens.

Mlle Marguerite Möhr, à Fribourg, institutrice en cette ville.

Mlle Mathilde Schroeter, à Châtel-Saint-Denis, institutrice à Fribourg.

Mlle Thérèse Crausaz, à Villeneuve, institutrice à Matran.

Mlle Louise Ridoux, à Vuisternens-devant-Romont, institutrice à Zénauva.

Mlle Bertha Lambert, à Font, institutrice à La Vounaise.

Mlle Alice Jordan, à Fribourg, institutrice à Courtion.

Mlle Elise Pauly, à Zénauva, institutrice à Villarepos.

— Il autorise la commune de Plamfayon à procéder à une acquisition d'immeubles et à contracter un emprunt, la commune du Saugy à procéder à une vente d'immeubles et la paroisse de Saint-Antoine à contracter un emprunt.

— Il approuve le plan de fixation des surfaces à cultiver par district, arrêté par la commission cantonale.

— Il décide d'adresser au Grand Conseil un message accompagné d'un projet de décret approuvant le projet de réparation des dégâts causés par les orages des 9 et 10 juin 1917.

— Il approuve les statuts de la caisse Raiffeisen de Charmey et de la paroisse de Murist.

Les trains d'évacués

Ce serait à partir de demain, mercredi, 27 septembre, que les trains d'évacués cesseraient de passer par Fribourg, pour emprunter la ligne de Bienne-Neuchâtel-Yverdon.

Toutefois, on n'a pas encore reçu communication de cette nouvelle à la gare de Fribourg.

Grands blessés et internés

Il est arrivé dimanche une dizaine de nouveaux grands blessés à la clinique de Gambach.

D'autre part, une quinzaine d'internés français de la région de la montagne ont quitté bien après midi la Gruyère pour gagner Genève et être rapatriés.

Dans nos écoles

Le cercle scolaire de Courtion, comprenant les communes de Courtion, de Misery et de Corsalettes, a décidé d'accorder à son instituteur et à son institutrice, dès le 1er novembre prochain, l'allocation complète sollicitée par le Grand Conseil pour le renchérissement de la vie.

Carte supplémentaire de pain

Les ouvriers, à Fribourg, qui estiment devoir être mis au bénéfice de la carte supplémentaire pour l'exécution de travaux pénibles, doivent s'inscrire à l'Office de la carte de pain ou envoyer leur inscription par écrit, au bureau de recensement communal N° 4, Hôtel-de-Ville, jusqu'au 27 septembre, en indiquant d'une manière précise le genre de travail qu'ils exécutent, l'établissement dans lequel ils travaillent, leur horaire habituel de travail et tous autres renseignements utiles, ainsi que leur adresse exacte et lisible.

Les ouvriers exécutant des travaux pénibles et qui sont au bénéfice du pain et du lait à prix réduit, sont dispensés de l'inscription.

Semaine suisse

Le Comité cantonal fribourgeois fait connaître aux artisans du canton que des gros commerçants lui ont offert une partie de leurs vitrines pour y faire une petite exposition de leurs travaux. Les artisans que cette offre peut intéresser, comme aussi les autres commerçants qui voudront suivre cet exemple fraternel, sont priés d'en informer le Musée industriel à Fribourg, jusqu'au 30 septembre courant.

Encore les chars sans lumière

On nous écrit :

Samedi soir, vers 8 h., le nommé Emile S., de Broc, revenait de Bulle avec un char à deux chevaux, sans lumière. Arrivé près de Broc, il entra en collision avec M. le docteur Horzog, qui se rendait à motocyclette à La Tour-de-Trême.

Fort heureusement, le choc ne fut pas violent. M. le docteur Herzog s'en tire avec quelque dommage à sa machine et M. S. a l'un de ses chevaux contusionné.

Le charretier imprudent a été mis en contravention pour défaut de lumière.

L'exposition Arthur Maire à Bulle

Bulle abrite, en ce moment et pour quelques jours encore, l'exposition d'une série d'œuvres du peintre neuchâtelois Arthur Maire. Dans une cinquantaine de toiles, la Gruyère est rendue sous ses aspects les plus divers et dès le premier printemps. La petite « chapelle de Gruyère », la « fonte de neige à Maugeron » sont toutes dorées de premier soleil.

Mais, à tout seigneur, tout honneur : le Moléson d'abord a tenté l'artiste, et il nous le montre, pris et enveloppé de nuages opaques, « dans la tourmente », majestueux et froid, en mars, au lever ou au coucher du soleil.

La lumière et la vivacité des verts de la Gruyère sont étudiés avec sincérité et bonheur dans une série de toiles et spécialement dans le « chalet » et « l'église d'Enney ». Puis, quelques places très claires de Gruyères et de Bulle nous donnent bien l'impression des journées ensoleillées et transparentes de juillet.

Cependant, les « rhododendrons » et « soleil après la pluie » nous font admirer une recherche d'effets plus difficiles, rares et fugaces, la montagne mystérieuse et sombre de l'orage.

Dans son ensemble, l'exposition Maire plaît à ses visiteurs. La plupart, amateurs, comme votre correspondant, n'abordent pas les questions de métier ou d'école, mais se bornent à admirer tout simplement et à acquérir, quelquefois, les œuvres qui leur plaisent. M.

Des mines de houille

Nous apprenons que des gisements de houille ont été découverts à Vuadens, et que la concession en a été demandée par M. le député Dupasquier, de Vuadens, et M. Despond, syndic de Bulle.

Incendie

Un incendie a éclaté, hier après midi, lundi, vers 2 heures, à Grange-la-Battia, hameau de Chavannes-sous-Orsonnens. Une grande ferme, abritant deux ménages et appartenant aux frères Joseph et Pierre Dewarrat a été complètement détruite. Une partie du mobilier et le bétail ont été sauvés, mais une grande quantité de fourrages et de provisions sont restés dans les flammes. Les pompes de Romont et des environs étaient sur les lieux. Le mobilier et le bâtiment surtout étaient faiblement assurés.

On croit que cet incendie est dû à la fermentation du regain.

Les pruneaux

On dit que la gare de Domdidier a expédié, à elle seule, 600,000 kilos de pruneaux, et que, à Saint-Aubin, on en aurait vendu pour 80,000 francs.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société pour le développement de Fribourg. — Les membres de la Société sont priés de bien vouloir réserver bon accueil à la carte de remboursement pour l'année 1917, qui leur sera présentée ces jours prochains.

« Cæcilia », chœur mixte de Saint-Jean. — Ce soir, mardi, à 8 ½ h. précises, répétition.

Gemischter Chor. — Heute Abend, 8 ½ Uhr, Uebung.

Calendrier

MERCREDI 26 SEPTEMBRE

Saint Valérien et ses compagnons, martyrs

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 25 septembre

Technicum de Fribourg

BAROMÈTRE

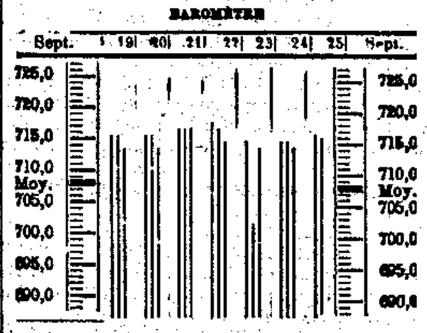

THERMOMÈTRE C.

Sept.	19	20	21	22	23	24	25	Sept.
8 h. m.	13	16	16	11	12	12	11	8 h. m.
1 h. s.	21	20	20	16	20	17	16	1 h. s.
8 h. s.	18	17	14	13	16	15		8 h. s.

HUMIDITÉ

8 h. m.	75	69	69	69	69	75	81	8 h. m.
1 h. s.	72	69	69	69	75	75	81	1 h. s.
8 h. s.	69	69	69	69	69	75		8 h. s.

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich, 25 septembre, matin.

Temps doux. Vent du sud-ouest.

L'INTERNÉ

Organe collectif d'Œuvres de prisonniers de guerre

PUBLIÉ PAR

l'entr'aide intellectuelle des prisonniers

paraissant à Lausanne

2 fois par mois

Pour la publicité, s'adresser à

PUBLICITAS S. A., Fribourg

et dans toutes ses Succurs. Ies et Agences.

DERNIÈRE HEURE

Sur le front occidental

Commentaire français

Paris, 26 septembre.

(Havas.) — Tandis que la situation demeure stationnaire sur le front britannique des Flandres, les Allemands ont tenté sur la rive droite de la Meuse, en fin de journée, une puissante opération préparatoire par un bombardement violent qui dura depuis l'aube. Elle s'est étendue sur un front de 2 km. environ, au nord du bois Le Chaume.

Des effectifs nombreux, ne comptant pas moins de quatre bataillons, ont participé à l'assaut, mais les tirs de barrage ont dispersé le gros des forces adverses.

Quelques éléments seuls sont parvenus momentanément à occuper les éléments de tranchées avancées, d'où une contre-attaque immédiate les a chassés bientôt, infligeant des pertes sanglantes aux Allemands.

Finalement, toutes nos positions sont restées intégralement en notre pouvoir.

Simultanément, l'ennemi a prononcé deux attaques accessoires, l'une au nord de Bezonvaux, l'autre au sud de Beaumont. Mais, là encore, la vigilance de nos soldats n'a pas été prise en défaut. Nos bataillons, sortant immédiatement de leurs tranchées, dans un élan magnifique, se sont élancés au-devant des vagues d'assaut ennemies et les ont dispersées.

Dans l'après-midi, l'ennemi a renouvelé à deux reprises ses efforts contre le bois Le Chaume, sans obtenir d'autre résultat que d'augmenter le chiffre déjà élevé de ses pertes.

Au total, la nouvelle offensive allemande a complètement échoué.

Sur le front russe du nord

Berlin, 25 septembre.

Les Allemands sont encore occupés à recueillir leur butin, dont il est encore impossible d'évaluer la quantité. Une grande partie de ce butin se trouve encore abandonné dans les bois. Outre les canons enlevés à l'ennemi signalés jusqu'à présent, nous avons ramené beaucoup de mitrailleuses, de lance-mines, de cuisines de campagne et d'automobiles sanitaires. Le nombre des prisonniers s'est élevé jusqu'à maintenant à 4710 hommes.

Argentine et Allemagne

Buenos-Ayres, 25 septembre.

(Havas.) — La réponse de M. von Kuehlmann ne satisfait pas entièrement l'opinion publique, car l'Allemagne ne désapprouve pas Luxburg avant les révélations de M. Lansing. Le désir de rupture persiste.

L'Allemagne contre M. Wilson

Berlin, 25 septembre.

(Wolff.) — La fédération des associations des femmes allemandes et d'autres groupes d'importantes sociétés féminines comprenant des millions de femmes, ont protesté auprès de l'impératrice, du chancelier de l'empire, de Hindenburg et du président du Reichstag contre l'ingérence du président Wilson dans les affaires intérieures allemandes, affirmant leur fidélité à l'empereur et à l'empire et promettant tous les efforts pour empêcher l'ennemi de diviser le peuple allemand.

Encore des bombes en Suède

Londres, 25 septembre.

(Havas.) — Les journaux annoncent, de Copenhague, que suivant le *Tidningen*, de Stockholm, on aurait découvert de nouvelles bombes dans une maison de Aster-Aker (nord de Stockholm).

M. Kerensky

Pétrograd, 25 septembre.

Malgré la prochaine conférence démocratique des soviets, Kerensky demeure au quartier général, retenu par la situation militaire. Le général Alexeief conserve la direction des opérations jusqu'à l'arrivée de son successeur. Kerensky s'occupe également de l'instruction de l'affaire Kornilof. Les dernières révélations ont soulevé dans les milieux révolutionnaires une vive émotion. L'assemblée démocratique s'occupera la semaine prochaine de cette affaire et interpellera des ex-ministres socialistes sur les circonstances qui ont précédé l'émeute de Kornilof.

Pétrograd, 25 septembre.

(Havas.) — M. Kerensky a publié un ordre du jour relevant les services éminents rendus par le général Alexeief dans le récent mouvement du général Kornilof, sans effusion de sang. Il constate que par son intervention savante et énergique, Alexeief a rétabli l'ordre et l'activité normale dans le grand état-major. Kerensky déclare donner satisfaction à la demande de démission du général, qu'il met à la disposition du gouvernement provisoire pour pouvoir profiter de sa vaste expérience dans la conduite des opérations militaires.

Au Reichsrat autrichien

Vienne, 25 septembre.

(B. C. V.) — La conférence des seniors de la Chambre des députés, dans sa séance d'hier, a fixé l'ordre du jour suivant pour les deux premiers jours de la session. Aujourd'hui, le président du conseil présentera le nouveau cabinet et lira la déclaration gouvernementale. Puis on passera à la discussion des lois judiciaires. Mercredi, le ministre des finances présentera l'exposé du budget, puis le débat sera ouvert en même temps sur la déclaration ministérielle et sur l'exposé financier. Conformément au nouveau règlement de la Chambre, la durée des discours est limitée à une demi-heure. On croit que les débats dureront au plus trois jours, car on n'a prévu qu'un total de 26 heures de séances.

L'affaire Turmel

Paris, 25 septembre.

(Havas.) — Le procureur général a reçu une lettre de Turmel portant plainte pour vol contre l'huissier de la Chambre, qui s'est emparé de l'enveloppe contenant non pas 25 mais 27 billets de mille francs. Turmel déclare se porter partie civile et il proteste énergiquement contre les perquisitions opérées à Loudéac à son domicile et dans son cabinet de la mairie.

Etat de siège en Grèce

Athènes, 25 septembre.

(Havas.) — L'état de siège a été proclamé dans les provinces de Laconie, d'Arcadie et de Larissa.

Le gouvernement a renvoyé les aides de camp de Constantin restés auprès du roi Alexandre, qui suscitaient du mécontentement vis-à-vis du nouveau régime.

Ouragan dans les Antilles

Londres, 25 septembre.

(Havas.) — Un fort ouragan a ravagé le nord de la Jamaïque.

Les plantations de bananes ont été fort endommagées.

Il y aurait 70 blessés.

SUISSE

La question du charbon

Bâle, 25 septembre.

La Centrale des charbons a décidé d'instituer un nouvel office, le « comptoir de vente des charbons domestiques et de la petite industrie » ou centrale des charbons domestiques.

Cet office commencera son activité le 1er octobre. Il aura pour tâche de répartir, sous la direction de la Centrale, les quantités disponibles de charbon, de coke, de briquettes, pour les besoins domestiques et la petite industrie, en tenant compte des nécessités de chaque région.

Comme charbons domestiques sont considérés ceux destinés à la cuisine et au chauffage des maisons particulières, institutions, maisons de commerce, hôtels, etc.

Par petites industries, sont comprises toutes les exploitations agricoles, commerciales et industrielles dont la consommation mensuelle n'excède pas cinq tonnes.

Le comptoir de vente des charbons domestiques et de la petite industrie ne traitera pas directement avec les producteurs allemands et les centres d'achat ; les quantités dont le comptoir peut disposer lui seront transmises par les gros importateurs. Il a son siège à Bâle, et c'est de Bâle que seront servis les consommateurs de la Suisse romande.

Quoique la faculté soit laissée aux gouvernements cantonaux de créer eux-mêmes des organes de vente ou de répartition, il est prévu, en général, que la livraison aux consommateurs s'effectuera à l'avenir par l'entremise des marchands locaux.

Le comptoir de vente interviendra aussi pour unifier les prix et aplanir les divergences.

Tenant compte des disponibilités actuelles, l'approvisionnement en charbons domestiques (cuisine et chauffage) ainsi que pour la petite industrie n'est pas autorisé pour une période supérieure à trois mois. Des exceptions ne pourront être faites qu'en faveur d'hôpitaux ou d'autres institutions d'intérêt public.

Les conditions dans lesquelles se présente maintenant notre approvisionnement en charbon sont malheureusement telles, aux points de vue de la quantité et de la qualité, qu'elles ne permettent pas d'espérer pour l'avenir le maintien des livraisons dans la proportion où elles ont pu être effectuées l'hiver dernier. Pour ce qui concerne les charbons domestiques, certaines espèces font absolument défaut et les autres n'arrivent qu'en quantités très réduites ; il faut, par conséquent, s'attendre à devoir recourir dans une large proportion à d'autres combustibles.

Les prix des vins

Aigle, 25 septembre.

La commission intercommunale chargée de fixer le prix officiel de la vendange pour les territoires des communes d'Aigle et d'Yvorne, réunie hier, lundi, a fixé le prix à 1 fr. 15 le litre de vendange.

Berne grande ville

Berne, 25 septembre.

Le nombre des habitants de la ville fédérale a encore augmenté, en août, de 514. Il était, au 31 août, de 102,130 personnes. Cette augmentation comprend un excédent de 60 naissances et un appoint de 415 Suisses d'autres cantons et de 66 étrangers.

Chambres fédérales

Berne, 25 septembre.

Le *Conseil national* a repris, ce matin, l'examen du rapport sur les pleins pouvoirs.

MM. Bühler (Berne), Micheli (Genève), et Meyer (Zurich) ont déposé un nouveau postulat, invitant le Conseil fédéral à examiner la question de l'augmentation des représentants diplomatiques et économiques de la Suisse à l'étranger, de l'adjonction aux légations d'agents commerciaux et de l'élévation des crédits pour la représentation de la Suisse à l'étranger.

Le *Conseil des Etats* a continué le débat sur l'office du tourisme.

Buvez le

STIMULANT

Apéritif au Vin et Quinquina

Mission catholique suisse

Le bulletin de septembre de la *Mission catholique suisse* qui vient de sortir de presse, nous apporte d'heureux témoignages de la satisfaction avec laquelle les catholiques français suivent le travail charitable accompli par cette œuvre si bienfaisante.

Les évêques français ne ménagent à la Mission, ni leurs subsides, ni leurs encouragements.

Ecrivant, dit le *Bulletin*, le 16 août dernier, à Mgr l'Evêque de Lausanne et Genève, Mgr du Vauroux, évêque d'Agen s'exprimait en ces termes sur la *Mission catholique suisse* : « Sous votre présidence, cette œuvre a rendu de grands services à la France ; nous vous devons tous, Monseigneur, une vive reconnaissance et nous vous prions de vouloir bien en accepter la sincère expression. Nous vous aiderons, de plus possible, par nos aumônes ; j'adresserai prochainement un nouvel appel à nos diocésains et je tâcherai de vous envoyer, avant le mois d'octobre, ou bien au début de ce mois, quelques subsides. »

Son Eminence le cardinal Luçon, archevêque de Reims, malgré la situation précaire de ses diocésains et les charges si lourdes qui pèsent sur lui, a tenu à envoyer à Mgr Colliard 1200 fr. pour des prisonniers des départements des Ardennes et de la Marne. Cet envoi était accompagné d'une lettre fort élogieuse de l'éminent Cardinal.

De son côté, Son Eminence le cardinal Amette a fait remettre 5000 fr. à la Mission, pour le secours religieux et moral aux internés. On sait que l'archevêque de Paris a été, pour la Mission, un appui de la première heure et qu'il continue d'en suivre les efforts avec le plus vif intérêt.

Il lui confie beaucoup d'enquêtes et de demandes de recherches.

Mgr l'archevêque d'Auch, Nosseigneurs les Evêques de Fréjus, de Mende, de Versailles et de Limoges viennent également d'écrire à Mgr Colliard pour le remercier et lui envoyer les offrandes de leurs diocésains.

La visite des camps que M. l'abbé Dévaud a poursuivie déjà depuis trois années ou presque, avec tant de dévouement, les envois de livres aux prisonniers, ont porté déjà, à tous points de vue, des meilleurs fruits.

On en trouvera la preuve dans les extraits de lettres de correspondants, que la Mission a publiée dans son bulletin de septembre.

Un prêtre français récemment rapatrié et qui fut longtemps interné en Allemagne écrit : « Les visites de M. l'abbé Dévaud et les services multipliés qu'il nous a rendus avec une inlassable activité, vos envois de livres, les meilleurs que j'ai reçus, pendant toute la durée de ma captivité, livres de fond, d'une valeur réelle, qui ont fait et contribué à faire beaucoup de bien, ont été pour moi d'utiles auxiliaires... »

Voici enfin le témoignage des prisonniers eux-mêmes. L'un d'eux, le 1er juin 1917, quelques semaines après le passage de M. l'abbé Dévaud dans l'hôpital où il était soigné, remerciait en ces termes notre délégué de sa visite et des nouvelles envoyées à sa famille par notre intermédiaire : « Je n'oublierai jamais le dévouement que vous avez apporté à renseigner les familles des prisonniers internés en Allemagne. Car ici, vous l'avez compris, la nostalgie est un mal terrible qui, de jour en jour, vous tue, si l'on ne peut réagir avec assez d'énergie. Le seul remède, c'est la tendre lettre du papa et de la maman... Grâce à vous, je suis à présent rassuré sur le sort de mes chers parents et soulagé du poids énorme qui, de jour en jour, m'opressait le cœur. »

Un autre, à son arrivée en Suisse, envoyait à la Mission, le 25 août dernier, la lettre suivante :

« Vers le début du mois de mai, alors que je me trouvais à l'hôpital, un prêtre de votre Mission nous a rendu visite, nous a apporté le salut de la Suisse et pris l'adresse de nos familles. Ma famille, qui de moi avait su seulement que j'étais tombé grièvement blessé sur le champ de bataille et dont vous comprendrez ainsi le chagrin, a reçu, pour la première fois, de mes nouvelles par votre intermédiaire. J'ai pu, en raison de la gravité de ma blessure, être interné en Suisse. Je tiens à vous exprimer toute la reconnaissance que votre généreuse initiative a inspirée à moi et à mes camarades. En visitant les blessés et en facilitant les relations avec leurs familles, vous avez apaisé des angoisses nombreuses. »

D'autre part, le service de recherches pour les disparus allemands continue à fonctionner en donnant de bons résultats. Durant les mois de juin, juillet et août, ce service a transmis en Allemagne l'annonce de l'arrivée dans les camps de France de 9196 prisonniers et a fait sur les disparus 1021 enquêtes. Il a pu fournir enfin aux divers bureaux avec lesquels il est en relation 1109 renseignements, résultats d'enquêtes sur lieux, d'inhumation, d'interrogatoires de témoins, etc...

Lettres de Reims

L'auteur de ces lignes est une Sœur de Saint-Vincent de Paul, qui, dès les premiers jours de la guerre, fut envoyée comme directrice et infirmière-major, à l'hôpital de Charleroi. Elle s'y trouvait avec les premiers blessés, voyant à chaque instant arriver une foule de misères et de souffrances, lorsque la retraite commençant, elle dut précipitamment quitter Charleroi, avec son hôpital, une heure avant l'arrivée des Allemands. Elle partit la dernière, protégeant le convoi qui arriva à Reims sain et sauf. Là, Sœur Geneviève devait connaître toute la douleur de l'invasion, toute la joie de la première délivrance, après la victoire de la Marne. Elle soigna, indifféremment, les Allemands et les Français ; elle vit brûler la cathédrale et éclater des obus à quelques mètres de sa maison ; là, elle échappa vingt fois à la mort, par le fer, le feu, le gaz, les maladies contagieuses... Mais quand on est à un poste d'honneur, non seulement on ne demande pas à le quitter, mais on y consume ce qui reste de forces et de vie au milieu de l'épouvantable tourmente de chaque jour. Depuis août 1914, Sœur Geneviève n'a pas quitté Reims. Au hasard des notes sincères et tragiques qu'elle a été chargée de recueillir, je relève ces deux lettres écrites au moment de la dernière grande offensive ; la seconde, dans les caves qui servent d'abri de secours, rue Cazin, et où brille seulement la lueur tremblotante d'une bougie. On y verra comment la ville martyre, bombardée sans trêve, se cicatrise de nouvelles blessures et comment y vivent ceux qui y restent, en face de la mort et du devoir. Ces lettres sont absolument inédites.

B. de B.

Reims, 12 avril 1917.

Nos oreilles sont rebattues du roulement du canon... Avez-vous reçu un mot que je vous écrivais en hâte, au moment où le clairon sonnait, annonçant lundi, dans chaque quartier, l'évacuation forcée de la population civile. C'était impressionnant et déchirant. Il neigeait à plein temps. Quel lamentable souvenir ! Tout un peuple errant, pleurant et se lamentant, ne sachant où diriger ses pas, sans bagage (autre que celui porté à la main). Mais il fallait en venir là après l'épouvantable cataclysme qui s'était abattu sur Reims depuis trois à quatre jours. Les journaux sont loin d'exagérer ; ils ne disent, au contraire, qu'une bien petite partie de ce qui est (ce qu'on ne peut cacher au public).

Tout notre personnel est parti : le reste de nos enfants. Nous restons six sœurs ici... dans nos caves avec une légion de gendarmes et le cadre de notre formation hospitalière ; quelques petits malades et blessés. Le reste de la communauté est à 1 kilomètre d'ici dans des caves profondes de vin de Champagne. Nous avons un agent de liaison. Sœur des G. est là-bas ; elle est admirable. Le Saint Sacrement est aux deux endroits ; messes et salut.

Cette vie sous terre n'est pas banale, mais je remonte à l'air le plus possible. Je m'y connais en heure et en artillerie. Dans le caveau contigu à celui de Sœur des G., poste d'artillerie, général, télégraphie sans fil, etc., etc. C'est très intéressant.

Que de souvenirs, que de choses à dire ! On ne sait par où commencer et finir. Mais revenons un peu en arrière. Donc, vendredi saint, à 4 h., effroyable rafale d'obus sur notre quartier. Des 210, sans arrêt ! Un sifflement n'attendait pas un autre : c'était infernal. Je me dirigeais rapidement vers l'ambulance, où avait lieu une réunion importante décidant de la destination de notre hôpital ; poste de secours, puis hôpital d'évacuation. Cela paraissait calme, quand tout d'un coup, cela s'est déclanché... Je n'ai eu que le temps de me réfugier sous un petit hangar, ouvert à tous les vents, avec deux de ces messieurs. Quel ouragan ! Les murs s'ébranlaient autour de nous, des toits volaient en l'air, les carreaux, éclats, plâtras tombaient en pluie et quels coups ! La terre tremblait. Et cela a duré une bonne demi-heure. Je vous assure que nous n'en menions pas large, ces messieurs et moi. J'ai renouvelé mes vœux et j'ai tranquillement attendu. Il n'y avait que cela à faire. A un moment, ces messieurs se sont sauvés en rasant les murs, mais je ne pouvais les suivre et suis restée seule dans mon abri. J'ai bien fait, car, à ce moment, un obus éclatait entre la Communauté et l'ambulance (juste au lieu où j'aurais passé), coupant en deux notre belle Sainte Vierge, décapitant l'Enfant Jésus (dans un autre coin), arrachant un arbre, brisant toutes nos vitres du haut en bas, perçant les vitraux de l'église et un magnifique tableau, enfin faisant voler en tous sens des éclats au dortoir, réfectoire, salles de blessés, etc. Là, tableaux arrachés, fenêtres cassées, etc. Vous le voyez, j'étais bien gardée. La Communauté, réfugiée dans nos caves avec le personnel, se morfondait de mon absence ; aussi ai-je été bien vite la rassurer. Je ne peux pas vous dire le nombre de bombes qui sont tombées sur nous... c'est incalculable. Cela a duré toute la nuit, et, depuis, cela ne s'est pas arrêté. Vous dire les désastres en ville, c'est impossible, c'est affreux, c'est incroyable : ces messieurs disent qu'ils n'ont jamais rien vu de pareil, ni entendu rien de semblable et, cependant, ils étaient à Verdun et à la Somme.

..... Nous avons devant nous des troupes d'élite : pionniers, etc. ; ils sont inquiets, nerveux, énervés au possible. Attaques, coups de main chaque nuit et en plusieurs endroits à la fois, mais si vous entendiez nos pauvres chers poilus ! Quel moral ! Quel entrain ! Quelle foi dans le succès prochain ! Ce sont vraiment des hommes, des surhommes en ce moment. Ils sont admirables et cela, tout simplement.

Et dire que je ne vous ai pas encore parlé des incendies : c'est ce qu'il y a de plus épouvantable. L'autre soir, six à la fois et quels brasiers ! Le ciel était en feu ; avec cela pas d'eau à Reims depuis quinze jours. Enfin toutes les calamités réunies, c'est complet, mais « on les aura ». Personne n'en doute ! Le Grand Séminaire est anéanti, le cardinal pleure à chaudes larmes. Des quartiers entiers ont été la proie des flammes. Naturellement, on ne pouvait les éteindre, à cause des tirs de barrage tout autour. Le soir de Pâques, cela a été le pompon ; mais c'est assez comme cela. Il y a eu beaucoup de victimes civiles et c'est la cause de l'exode du lundi de Pâques (du moins en partie, car l'impossibilité du ravitaillement y est aussi pour quelque chose). Aujourd'hui, un pain frais ! Quel luxe ! Mais le charbon !!

Parmi les victimes, quatre pauvres femmes ici, au coin de notre rue. Les pompes funèbres sont parties depuis longtemps : personne n'avait osé aller les ramasser ; alors, le samedi saint, deux de nos Sœurs ont été les ensevelir. Quel spectacle ! Elles étaient restées dans l'attitude même où elles étaient tombées... la face contre le sol ! Il a fallu décrisper une main pour prendre une clef. On les a déposées dans un petit réduit et elles n'ont été enlevées de là que quatre ou cinq jours après. Nos sœurs rentrent de cette triste besogne et disent adieu à une gentille petite femme dont le mari avait été tué à la guerre, et qui partait à l'instant pour Paris avec ses trois tout petits. Une bombe éclate et la coupe en deux devant notre porte. Même ensevelissement, même attente de trois ou quatre jours dans un hangar. Vous avouerez que c'est terrible la guerre ! Et que de choses encore !

Il y a des quartiers où le sol était tout maculé de sang, où des débris humains étaient collés aux murs. Il n'est resté traces de certaines familles qui s'enfuyaient ; d'une auto pleine de réfugiés qui partaient, etc., etc. Enfin, semaine lamentable.

Voilà une triste lettre, mais vous aimez savoir les choses comme elles sont. Pour nous, ne vous tourmentez pas ; tout le monde nous entoure d'égards et de prévenances ; nous en sommes confondues. Je ne suis pas fatiguée, un peu enrhumée... Ces feuilles sont incohérentes, mais je vous dis les choses comme elles me viennent à l'esprit et je suis si souvent dérangée. J'espère que vous allez bien. Je vous redirai le mot qu'un brave soldat répétait le vendredi soir : « Il ne faut pas s'en faire ». Or, il avait le pied droit détaché ; il était avec les quatre femmes qui ont été tuées net et le jeune garçon de l'une d'elles (un de nos anciens petits du Patronage) mortellement blessé. Comme on nous apportait ce pauvre enfant, affreusement blessé, et qui gémissait : — Allons, mon vieux, il ne faut pas t'en faire. — Mais, c'est que je souffre ! — Mais, moi aussi, vois-tu, et je ne m'en fais pas. — Tout cela se passait dans notre cour ou plutôt dans l'auto qui les emmenait rapidement hors de Reims avec bon nombre de nos malades et blessés (absolution et extrême-onction dans la voiture). Nos autres soldats de l'ambulance sont partis à pied dans la nuit, gagnant une ambulance voisine ; ce qui en restait a couché dans les caves.

Samedi 14 avril.

Nous sommes toujours saines et sauves. Cela continuera. Cette nuit, bombes et canon sans arrêt de 8 h. du soir à 2 h. du matin.

Visite de Mgr le cardinal dans nos caves. Il est admirable. Le général est aux petits soins pour nous. Il vient d'envoyer 2 officiers d'artillerie pour vérifier la solidité de notre abri, rue Cazin.

16 avril 1917. En caves, Reims.

Je pense sans cesse à vous et vous devez bien penser à nous. Dieu nous protège toujours. Comme il m'est difficile d'écrire à la lueur d'une petite lampe, je vais dicter à une compagne complaisante.

Quelle vie nous menons ! C'est inoubliable. Voici ce qui a motivé notre départ de la rue Cazin pour les caves profondes, le dimanche à midi.

Dans la nuit de samedi à dimanche, 15, effroyable bombardement sur nous. La chambre de communauté est pulvérisée, la galerie vitrée projetée dans la cour, l'église traversée de part en part. Un obus s'abat à l'ambulance au 1er, éclate au rez-de-chaussée, brûle les lits et projette les éclats en tous sens (tous nos blessés et malades dans les sous-sols, heureusement) ; un 155 non éclaté gît devant la salle d'opération, deux autres s'enfoncent dans l'allée. Murs écroulés, maison en feu en face de nous, débordement de projectiles en tous sens, nuit épouvantable.

Le général vient constater nos désastres à la première heure et exige notre venue immédiate aux caves. Les désastres continuent, l'église Saint-André en feu, la Porte de Paris très endommagée, incendies (25 foyers à la fois), obus asphyxiants en ville. A midi, trois nouveaux obus de 155 dans le dortoir des enfants ; à 4 h., sept énormes bombes sur la cathédrale.

Pendant ce temps, notre canon tonne sans arrêt. C'est un ébranlement formidable ; les événements semblent tourner à notre avantage ; 250 prisonniers arrivent, encadrés de chasseurs à cheval, sabre au clair.

Vous ne pouvez vous faire idée de l'animation qui règne ici sous terre. Voici les écriteaux, à l'entrée des galeries : *Artillerie de forteresse. Génie. Etat-major. Téléphone*, etc. Les cyclistes arrivent à toute allure et repartent de même. Un avion vient déposer un message (je l'ai vu tomber, c'est curieux, sorte de drapeau enroulé) et reprend son vol aussitôt.

Le général, qui est parfait et charmant pour nous, demande des prières. Nous nous relayons sans cesse à la chapelle (caveau où se trouve le Saint Sacrement). On dirait une scène des catacombes. Plus que jamais, nous avons confiance et nous espérons la délivrance prochaine. Le roulement du canon ne cesse pas.

Revenons un peu sur le désastre de la rue Cazin. Je vous ai dit que notre pauvre chambre était anéantie. Deux obus s'y sont abattus dans la nuit de samedi à dimanche, un 155 et un autre, explosif et asphyxiant. (Sœur Thérèse et moi, nous nous en sommes très bien aperçues, mais sans aucune suite.)

Des chevaux sont tombés morts, asphyxiés, dans nos rues, et un à la porte des caves (une épaisse écume sort des narines). Le général nous a dit que ces obus tombés étaient les plus redoutables et font la terreur des hommes, à cause de leur explosif et de leur éclatement.

Il ne reste rien à la Communauté. Tout est pulvérisé, broyé, anéanti ; spectacle affreux. Les tables, chaises, poêle déchiquetés ; décombres en tous sens ; objets projetés dans les cours. Tous les meubles, livres et souvenirs appartenant aux Sœurs émiettés ; les lampes gisent à terre, où tout le pétrole est répandu ; sept shrapnells dans mon sac noir perforé de part en part ; papiers, lettres déchiquetées. Toutes vos lettres ont été bombardées ! Je les avais mises sous enveloppe à part, avec une lettre de B. Je vous les montrerai. C'est une vraie curiosité. Un projectile a passé au travers, brûlant les contours... Il y a des détails inouïs. Les désastres en ville sont plus considérables. C'est effrayant ! Aux dires de ces messieurs, Verdun n'est rien en comparaison.

...On amène d'autres prisonniers. Ce sont de tout jeunes gens. Ils ne paraissent pas avoir plus de 18 ans en général. Temps effroyable, pluie, neige, vent, froid, mais le canon tonne toujours avec rage. Le général Lanquetot est aux petits soins pour nous. Il nous comble d'attentions délicates et ces messieurs aussi.

Il y a du bien à faire dans les caves auprès de nos pauvres enfants ; nous leur faisons chauffer du lait et les réconfortons de notre mieux. Le moral est excellent. L'artillerie légère va céder la place à la grosse artillerie. C'est bon signe. Je voudrais que vous puissiez voir la physionomie des caveaux et couloirs souterrains. C'est typique. Nos braves couchent dans des sortes de petites boîtes montées sur pieds et quelquefois superposées à la façon des transatlantiques. Ils s'enroulent dans leurs manteaux et dorment comme des bienheureux. Parfois ils chantent et fument dans leurs petites cases. Ce matin, j'ai fait la distribution de lait chaud. Je vous assure que j'ai été bien accueillie. Nous allons établir un nouveau poste de secours, pour les petits pansements ne méritant pas l'infirmerie. Ce matin, un homme est rentré de l'attaque avec la paupière coupée par un fil de fer.

Je ne fais aucune imprudence inutile, mais dès qu'il y a la possibilité de sortir, je n'y manque pas, car la lumière et l'air me manquent terriblement. Si vous voyiez notre caveau réservé ! C'est un campement de Bohémiens, mais enfin les marmites ne viendront pas nous trouver là. Voilà qui va vous faire plaisir ! Notre courrier part avec celui du général. Gare à la censure.

5 h. du soir :

La bataille ne diminue pas d'intensité. Allons, plus que jamais, courage et confiance ! A bientôt la délivrance et le revoir.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

21 septembre. — Simmen, René, fils d'Ernest, boulanger, de Cerlier (Berne), et de Cécile, née Kaiser, rue de la Samaritaine, 147.

Schmidt, Charles, fils de Joseph, boulanger, de Bösingen, et de Louise, née Mulhauser, Planche supérieure, 229.

23 septembre. — Muller, Marie, fille d'Antoine, maçon, de Saint-Antoine, et de Marie, née Egger, Bellevue.

Décès

19 septembre. — Zosso, Anna, fille de Jacques et d'Anna, née Jeckelmann, de Saint-Antoine, rue Neuve, 168, 8 ans.

23 septembre. — Zillweger, Paul, époux de Marie, née Aigner, de Fribourg, coiffeur à Lausanne, 41 ans.

24 septembre. — Mooser, Marie, fille de Célestin et d'Anne, née Schaller, de Bellegarde, 2 ans, rue d'Or, 106.

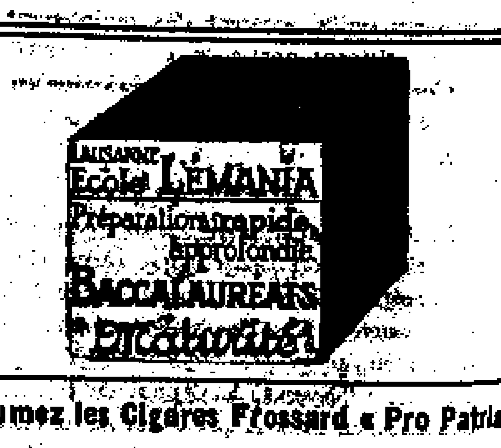

** Fumez les Cigares Frossard « Pro Patria »

Transports funèbres
à destination de tous pays
A. MURITH
Fribourg
Magasins | Rue de l'Université
et bureaux | et Rue du Lycée
TÉLÉPHONE 369
Couronnes mortuaires. — Articles funéraires
Cierges, etc.

Nous demandons un
EMPLOYÉ
de confiance, connaissant à fond les rayons de mercerie et bonneterie. Place stable grand salaire. 4830
Offres par écrit avec références, âge et nationalité, à Bigar frères & Cie, à l'Innovation, à Lausanne.

DENTISTE
Dr Max Bullet
de retour

On demande une bonne
FILLE
pour la cuisine et les chambres, dans un petit hôtel, à Porrentruy. Entrée immédiate. Bons gages. Vie de famille ; passablement de bonnes mains. — Pour renseignements, faire offres par écrit sous chiffres P 2791 P à Publicitas S. A., Porrentruy. 4782

Apprentie
POUR MAGASIN
Maison de denrées coloniales demande une apprentie sérieuse, d'une bonne famille de Fribourg, parlant allemand et français. 4767
Adresser offres avec certificats, photographie et prétentions sous Y 7288 Y à Publicitas S. A., à Berne.

MONSIEUR
35 ans, d'excellente éducation, pouvant à tous points de vue fournir les meilleures références, demande emploi de confiance, soit comme secrétaire, lecteur, auprès d'un Monsieur âgé ou malade, ou pour la surveillance d'un jeune homme.
Accepterait également toute mission de confiance, discrétion d'honneur assurée.
S'adresser à Publicitas S. A., Fribourg, sous chif. P 4908 F.

Pension-famille demande tout de suite une honnête
JEUNE FILLE
pour aider aux travaux du ménage et pouvant si possible coucher à la maison.
S'adr. sous P 4915 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ANGLAIS
Société demande personne capable, pouvant enseigner l'anglais et disposée à se charger d'un ou deux cours pendant l'hiver prochain. 4859
Adr. les offres sous P 4916 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Perdu
Il a été perdu dimanche, un collier en or avec plusieurs médailles également en or.
Prière de le rapporter à la clinique Reymond, contre bonne récompense. P 4903 F 4841

A VENDRE
maison en bon état, située à la Lenda, Fribourg, comprenant 4 appartements, chacun de 3 chambres, cuisine, cave et galetas.
Pour renseignements s'adresser à M. A. Andersot, avocat, rue Zæhringen, No 96, Fribourg.

On demande à acheter
UN DOMAINE
de 10 à 20 poses avec forêt et emplacement autour de la maison, situé à proximité d'une station de chemin de fer ou grande localité. P 4914 F 4854
Offres à Ramseyer, laitier, Renan (Berne).

Raisins du Valais
Fr. 8,30 le colis de 5 kg. Tomates fr. 5,90 les 10 kg. Fr. 55.— les 100 kg., franco.
Emile FELLEY, Saxon.

Dépuratif &
... dérangeant aucune habitude. La Se...
cure complète, 9 fr. ...
qui vous enverra franco contre rem...

29 Feuilleton de la LIBERTÉ

DENYSE

Par M. MARYAN

Depuis des mois Denyse ne s'était sentie de si belle humeur. On eût dit qu'un rayon de soleil illuminait soudain ses pensées, et jusqu'au cadre qui l'entourait.

— Dites-moi un peu comment se passent vos journées. C'est le médecin qui vous interroge, Denyse... Le grand air n'y tient guère de place, j'imagine.

— Mais je sors, je vous assure, quoique je préfère vraiment les besognes de la maison.

— Comme d'écosser les pois ?

Elle le regarda effarée, puis examina ses petites mains, qui ne gardaient aucune trace de la besogne accomplie.

— Vous êtes sorcier, Godefroy ! dit-elle en riant.

— Pas du tout, répondit-il sans se dérider, montrant du doigt un petit pois demeuré dans un pli du tablier.

— Eh bien ! après ? Lily aussi descend à la cuisine.

— Oui, mais je crains que vous n'en abusiez, et aussi de ces empesages dont vous vous vantiez dans vos lettres.

— Je sors quand je veux, Godefroy.

— En métro ou en tramway ? Et tous ces cours ! On vous surmène !

— Me blâmez-vous d'être infirmière ? demanda-t-elle en souriant.

— Non, si vous n'avez pas trop travaillé. Si j'avais le temps, j'aimerais à savoir le sujet de votre examen... Avez-vous brillé ?

— Mais oui !

— Et la vue du sang, qui vous effrayait ?

— Je m'y suis habituée, quoique ce soit très dur.

— Mais vous êtes surmenée, Denyse... Je m'en doutais... Donnez-moi votre pouls... Il est irrégulier... vous avez besoin d'air et de repos ; il faut venir à Plouguer.

— Oh ! c'est impossible ! dit Denyse avec une espèce d'effroi.

Elle savait n'y être pas désirée par Mme d'Arnouy. Puis, elle éprouvait un instinctif éloignement pour les lieux où elle avait souffert, et enfin, elle sentait une crainte vague de revoir Conrad.

— Pourquoi est-ce impossible ? Je n'ai qu'un mot à dire à ma mère, et vous serez invitée dans les règles.

— Mais votre mère n'aurait pas, d'elle-même, la pensée de m'inviter... Non, non, Godefroy, c'est impossible, je vous le répète ; d'ailleurs, j'aurai très probablement un emploi... agréable pour mes vacances.

— Lequel ?

— J'irai dans une famille.

— Une famille amie ?

— Non, mais ce sera... un essai ; j'ai acquis quelques modestes talents, qui me faciliteront, assure ma tante, une situation près de jeunes enfants.

— Ainsi, celle que vous appelez votre tante cherche déjà à vous renvoyer ?

Denyse rougit.

— Certes non ! dit-elle. Elle est parfaite ! C'est moi qui... qui suis une vraie provinciale, et qui ne puis me plier à la manière d'être des jeunes filles qui viennent ici.

— Grâce à Dieu ! répliqua-t-il avec ferveur. Restez provinciale, Denyse, — si ce mot signifie la réserve, la simplicité, le sens plus élevé de la vie ! Et si la province vous plaît mieux que Paris, — je veux dire que cet aspect de Paris qui vous est montré ici, — vous savez que vous pouvez revenir là-bas... pas comme invitée.

Il parlait avec une parfaite tranquillité, mais elle comprit son allusion, et rougit violemment.

— Oh ! Godefroy, ne parlons pas de moi ! dit-elle, embarrassée.

— Vous savez ce que je veux dire ? Vous comprenez que je n'ai pas changé, que je vous offre toujours la même vie tranquille ? Vous ne voulez pas ? Je vous fais de la peine ? N'en parlons plus... Mais si vos essais d'indépendance, votre vie chez autrui vous lassent ou vous désappointent, vous y penserez peut-être...

Il changea tout à coup de ton et reprit :

— Je perds mon temps... Je veux vous donner une consultation, et comme je repars ce soir et que je dois aller voir mon vieux professeur, il n'y a pas une minute à gaspiller. Mlle Desmont est-elle là ?

— Non, elle est sortie. Mais je suis assez chez moi dans cette maison, malgré les vilaines choses que vous avez dites, pour vous inviter à déjeuner.

— Vraiment ? J'ai bien envie d'accepter. Je parlerais de vous à Mlle Desmont.

— De la Ligeraie, rectifia Denyse en souriant.

— Ah ! on donne là-dedans ici ? dit-il, un peu moqueur. Ça éblouira peut-être vos étrangères si vous me présentiez comme le comte d'Arnouy.

Elle rit de nouveau. Ce titre allait mal à ce grand garçon dégingandé, qui avait l'air d'avoir trop vite grandi et ne portait pas son âge. Mais c'était un titre authentique, que sa mère, en revanche, faisait valoir à ravir.

Godefroy tira sa montre.

— Il est dix heures... je prends un taxi, je fais mes courses, et je reviens pour ?...

— Midi et demi... Vous verrez Valentine Lesnil, qui est étudiante en médecine.

Il fit une grimace.

— J'en ai vu assez, d'étudiantes ! Pour une ou deux d'intéressantes, elles m'horripilent ; je ne suis pas du tout féministe, et je n'admets que de très rares exceptions. En général, une femme doit raccommoder les chaussettes de son mari et moucher ses enfants.

— Joli programme ! Vous ne rêvez pas alors une compagne intellectuelle ?

Elle avait dit cela étourdiment, et elle rougit aussitôt, regrettant cette parole. Mais il y répondit d'un ton parfaitement tranquille.

— Si, par une intellectuelle (oh ! ce jargon d'aujourd'hui !...) vous entendez une femme intelligente, qui se distrait par la lecture et une conversation sensée de ses besognes de ménage, je n'ai rien à dire. Mais je perds mon temps, et votre déjeuner va encore m'en prendre.

— Ne venez pas si cela vous ennuie, dit Denyse, piquée.

Il la regarda.

— Non, vous savez bien que ça ne m'ennuie pas précisément. Et puis, il faut que je parle de vous à Mlle Des... de la Ligeraie, acheva-t-il avec emphase.

Tout à coup, Denyse s'aperçut qu'il avait gardé machinalement entre deux doigts le petit pois recueilli sur son tablier.

— Est-ce que vous avez l'intention de faire des expériences sur ce minuscule légume ? demanda-t-elle, moqueuse.

Il regarda le pois, hésita un instant, puis l'avala.

— Quand j'étais jeune, j'aimais beaucoup les petits pois crus, dit-il.

— Vous serez toujours jeune, Godefroy, fit-elle, en riant. Alors, à midi et demi.

Il lui serra la main, et prit congé d'elle.

Denyse le regarda traverser le petit parloir en quatre enjambées.

— Qu'il est original !... Et bon... se dit-elle. Mais avec quelle désinvolture il parle de m'épouser ! Je ne crois pas que sa médecine lui laisse jamais la liberté d'aimer personne.

Elle descendit l'escalier du sous-sol, de belle humeur, chantonnant un gentil petit refrain. La femme de chambre frottait l'argenterie.

— Félicie, vous mettrez un couvert de plus, s'il vous plaît... je vais vous aider pour ces fourchettes...

Et le petit refrain se retrouva sur ses lèvres souriantes.

(A suivre.)

Publications nouvelles

Ainsi agit Vénizélos... — Lettre ouverte à M. Vénizélos, président du comité révolutionnaire de Salonique, par Basile Ranichas. — Publication de l'Union hellénique de Suisse. — Prix : 1 fr. — Imprimerie Albert Kündig, Genève.

Transports funèbres
à destination de tous pays
A. MURITH
Fribourg
Magasins et bureaux | Rue de l'Université et Rue du Lycée
TÉLÉPHONE 369
Couronnes mortuaires, — Articles funéraires
Cierges, etc.

Nous demandons un
EMPLOYÉ
de **confiance**, connaissant à fond les rayons de **mercerie et bonneterie.** Place stable, grand salaire. 4850
Offres par écrit avec références, âge et nationalité, à **Bigar frères & Cie**, à l'Innovation, **à Lausanne.**

DENTISTE
Dr Max Bullet
de retour

On demande une bonne
FILLE
pour la cuisine et les chambres, dans un petit hôtel, à Porrentruy. Entrée immédiate. Bons gages. Vie de famille ; passablement de bonnes mains. — Pour renseignements, faire offres par écrit sous chiffres P 2792 P à *Publicitas S. A., Porrentruy.* 4782

Apprentie
POUR MAGASIN
Maison de denrées coloniales **demande** une apprentie sérieuse, d'une bonne famille de Fribourg, parlant allemand et français. 4767
Adresser offres avec certificats, photographie et prétentions sous Y 7288 Y à *Publicitas S. A., à Berne.*

MONSIEUR
35 ans, d'excellente éducation, pouvant à tous points de vue fournir les meilleures références, **demande emploi** de confiance, soit comme **secrétaire**, lecteur, auprès d'un Monsieur âgé ou malade, ou pour la surveillance d'un jeune homme.
Accepterait également toute mission de confiance, discrétion d'honneur assurée.
S'adresser à *Publicitas S. A., Fribourg*, sous chif. P 4908 F.

Pension-famille demande tout de suite une honnête
JEUNE FILLE
pour aider aux travaux du ménage et pouvant si possible coucher à la maison.
S'adr. sous P 4915 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

ANGLAIS
Société **demande** personne capable, pouvant enseigner la langue anglaise et disposée à se charger d'un ou deux cours pendant l'hiver prochain. 4859
Adr. les offres sous P 4916 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

Perdu
Il a été perdu dimanche, un **collier en or** avec plusieurs médailles également en or.
Prière de le rapporter à la **clinique Reymond**, contre bonne récompense. P 4903 F 4841

A VENDRE
maison en bon état, située à la Lenda, Fribourg, comprenant 4 appartements, chacun de 3 chambres, cuisine, cave et galetas.
Pour renseignements s'adresser à **M. A. Andersot**, avocat, *rue Zähringen, N° 96*, **Fribourg.**

On demande à acheter
UN DOMAINE
de 10 à 20 poses avec forêt et emplacement autour de la maison, situé à proximité d'une station de chemin de fer ou grande localité. F 4914 F 4854
Offres à **Ramseyer**, *laitier*, **Renan** (Berne).

Raisins du Valais
Fr. 8,30 le colis de 5 kg. **Tomates** fr. 5,90 les 10 kg. Fr. 5,5.— les 100 kg., franco.
Emile KELLER, Saxon.

Cabinet dentaire
H. DOUSSE
Chirurgien-dentiste
BULLE
Travaux modernes
Opérations sans douleurs
TÉLÉPH. 42

Jeune tailleur
parlant français,
DEMANDE PLACE
de préférence avec logement chez le maître. 4852
Ecrire conditions à **A. Candolfi, Gesellenverein, ZURICH, 7.**

ON DEMANDE
bonne
à tout faire sachant très bien faire la cuisine, au courant d'un ménage soigné de 2 personnes. Bonnes références exigées. 4844
S'adr. sous P 1735 B à *Publicitas S. A., Bulle.*

ON DEMANDE
pour tout de suite comme remplaçante sommelière
une personne intelligente
et honnête. 4845
S'adresser sous chif. P 4911 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

ON DEMANDE
une jeune fille
honnête et sérieuse, connaissant un peu les travaux du ménage.
Adresser offres à **Mme Schaupbach**, *Grand'rue, 74*, **Montreux.** P 2370 M 4849

Personne sérieuse
35 ans, recommandée par ses maîtres, **désire place** dans cure catholique. Entrée à convenir.
Adr. offres sous P 4902 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

ON DEMANDE
pour plusieurs cantons de la Suisse française
Représentants
très capables, pour la vente d'une presse à fabriquer des briquettes au moyen de poussière de charbon, de débris de bois et de papier, etc., etc. Fabrication suisse garantie et patentée. Article très indispensable vu la rareté du charbon. Gros bénéfices. Capital nécessaire : 1000-1500 fr.
Offres sous chiffres P 2070 U à *Publicitas S. A., Bienne.*

On demande pour un petit ménage soigné une
PERSONNE
d'âge mûr et de toute confiance.
S'adresser sous P 4891 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

On demande un bon
DOMESTIQUE
pour la vigne et la campagne. Bons gages. 4732-1097
Ecrire offres à **M. Bernard Rebel, à Lutry** (cant. de Vaud).

On demande des offres avec petit échantillon et indication des quantités disponibles de
DÉCHETS
d'huiles et de graisses
G. Zimmerli, *fabr. de produits chim.*, **Aarburg.**

On échangerait un fourneau en catelles contre un
fourneau rond
ou système « Argus ».
S'adresser au **Café du Marché**, *rue des Epouses.*

Pour cause de départ à **remettre** à Lausanne
bon café
sur Place de Marché. Tout de suite ou date à convenir.
Ecrire sous E. G. P., *poste restante, Place Saint-François*, **Lausanne.** 4864

VENTE-OCCASION
Plusieurs harnais et accessoires d'attelages.
Machines, outillages et fournitures pour serruriers et forgerons.
Quelques machines et matériel d'entrepreneurs.
Bois divers, portes, fenêtres et volets de démolition, chez **M. H. HOGG-HONS, entrepreneur, Fribourg.** 2380

LES MAGASINS
A LA VILLE DE PARIS
resteront fermés demain, mercredi, jusqu'à
6 heures du soir

Dr FAVEZ
médecin-dentiste
FRIBOURG
a transféré son
CABINET DENTAIRE
38, Place de la Gare, 38
BATIMENT
de la Belle Jardinière

JEUNE FILLE
sachant tenir un ménage et faire la cuisine **est demandée** pour tout de suite. Bons gages.
Ecrire sous chiffres P 2832 P à *Publicitas S. A., Porrentruy.*

Demoiselle
parlant l'allemand, ayant fréquenté pendant 2 ans une école de commerce et possédant le diplôme, **demande place** dans un
BUREAU
pour se perfectionner dans la correspondance française. 4851
S'adresser sous P 4056 Lz à *Publicitas S. A., Fribourg.*

Entreprise importante, Haute-Savoie, engage des
charpentiers
manœuvres
maçons
mineurs
Adresser offres sous chiffres A 5396 X, à *Publicitas S. A., Genève.* 4758

ON DEMANDE
une jeune fille
de campagne, sachant faire la cuisine et desservir un petit café de campagne. Entrée immédiate.
Adresser offres écrites sous N 26339 L *Publicitas S. A., Lausanne.* 4784

AVIS
Nous sommes acheteurs de fécules, haricots et pois secs, huiles, pâtes alimentaires, miel et toutes denrées pour consommation suisse.
Faire offres **Case 4767 Genève, Mont-Blanc.** 4853

A LOUER
belles chambres meublées, exposées au soleil, avec pension.
S'adresser sous P 4896 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

Raisins du Tessin, Ire qualité pour la préparation du vin à Fr. 40.— les 100 kg., port dû contre remboursement.
Raisins de table doux
1 caissette d'env. 5 kg. Fr. 3,50
3 » » 5 » » 10.—
franco contre remboursement.
Stauffer frères, LUGANO.
Paiement comptant.

Saccharine
Nous offrons quelques kilos de poudre 500-550 fois et de tablettes 400 fois, en outre nous avons plusieurs centaines de kilos de la force 110 fois conforme à la loi, le tout aux meilleures conditions, pour consommation suisse seulement. 4803
Saccharine Cie, Limited, *Servette*, **Genève.**

Raisins noirs la
une caisse de 5 kg. **Fr. 3.95**
deux caisses de 5 kg. **Fr. 7.70**
Franco par poste. 46·2
Pellandini & Cie, Taverne (Tessin).

Pour la rentrée des classes
TROUSSEAUX pour JEUNES GENS
Chemiserie A. DÆSTER
Avenue de la Gare
VIS-A-VIS DE L'HOTEL TERMINUS

Collège Maria Hilf
SCHWYTZ
Gymnase — Ecole de commerce — Ecole technique
Ouverture les 3 et 4 octobre. **Le Rectorat.**

CALORIE
INSTALLATIONS SANITAIRES
FRIBOURG, Grand'Fontaine, 24 A
TÉLÉPHONE 1,44

Pour entrepreneurs & charpentiers
R. Pérusset, à Monséjour, vendra, dans le courant de cette semaine seulement, du bois de construction provenant d'un bâtiment démoli. Marchandise saine et surtout de grandes dimensions.
S'y adresser. P 4875 F 4822

Usez de votre chance
en achetant une ou plusieurs
Obligations à primes à 5 fr.
des Chefs d'Equipe des C. F. F.
offrant de belles chances de gain
Premier TIRAGE :
30 septembre
Toute obligation sortira au cours de 2, respectivement
4 tirages par an
soit avec des primes pouvant s'élever à
Fr. 20,000, 10,000, 5,000 etc.
soit au minimum 5 fr. la mise.
Séries de 30 obligations à Fr. 150 au comptant ou Fr. 155 en 16 mensualités ; avec jouissance intégrale aux tirages dès le premier versement.
6 primes par série sortiront jusqu'à 1921
1 prime par série sortante dès 1924

Le plan de tirage comprend les suivantes :

		Primes
19	à Fr.	20.000
18	»	10.000
2	»	8.000
78	»	5.000
67	»	1.000
180	»	500

et un grand nombre à Fr. 100.—, 50.—, 40.—, 30.—, etc.
Envoi des obligations à 5 fr. le titre contre remboursement ou paiement anticipé par la
Banque Suisse de Valeurs à lots
(Peyer & Bachmann)
20, Rue du Mont-Blanc, 1er étage
GENÈVE
AVIS aux détenteurs de certificats provisoires : Le délai pour le versement est prolongé jusqu'au 25 septembre.

Vente juridique
Vendredi 28 septembre, dès 10 heures du matin, l'office des faillites de la Sarine exposera en vente, aux enchères publiques, à la Grenette : 3 vitrines, layettes, 1 banque de magasin, 2 tourniquets, 1 pupitre, 1 table, 1 chaise, 1 harmonium, 1 canapé.
La vente aura lieu à tout prix. 4825

Pommes de table
Gravensteiner à 30 cent. le kg. ; Calville Danzig à 22 cent. le kg. ; Jacques Lebel à 22 cent. le kg. Pommes à cuire 18 à 20 cent. le kg., emballées en caisses et paniers depuis 30 kg., sont livrées promptement par la P 4818 F 4765
Société pour l'utilisation des fruits, à GUIN.

Vente juridique
L'office des poursuites de la Sarine fera vendre **jeudi 27 septembre**, à 10 ½ h. du matin, au domicile de Marie Rossier-Chassot, à Avry-sur-Matran : 1 char à pont, 1 charrue Brabant.

VENTE JURIDIQUE
L'office des poursuites de la Sarine fera vendre le **jeudi 27 septembre**, à 11 ½ heures du matin, au domicile de Maurice Gumy, à Neyruz : 1 porc, une brehis, 1 brouette et du foin.

Vente juridique
L'office des poursuites de la Sarine fera vendre le **jeudi 27 septembre**, à 11 ½ h. du matin, au domicile de Joseph Olin, à Neyruz : 1 char à pont, 1 charrue Brabant, 1 hache-paille, 1 caisse à purin. 4864

VENTE JURIDIQUE
L'office des poursuites de la Sarine fera vendre, en 2me mise, le **vendredi 28 septembre**, à 2 ½ heures de l'après-midi, à son bureau : 1 assignat de 1000 fr. en 2me rang sur immeubles situés à Neyruz.

Vente juridique
L'office des poursuites de la Sarine fera vendre, en 2me mises, le **vendredi 28 septembre**, à 10 h. du matin, au domicile de Jérémie Chevallaz, à Ecuvillens : 50 fers pour chevaux.

Vente juridique
L'office des poursuites de la Sarine fera vendre, le **vendredi 28 septembre**, à 11 heures du matin, au domicile de Thalmann-Sturny, à Marly : 1 banque de magasin, 3 commodes, 1 lavabo, 2 lits complets, 1 armoire.

Vente juridique
L'office des poursuites de la Sarine fera vendre, en 2mes mises, le **vendredi 28 septembre**, à 1 h. de l'après-midi, au N° 126, au Daillettes, chez Pisoni : 1 desserte, 1 canapé, 1 couchette, 1 voiture d'enfant, 1 tas de fagots, etc. 4868

VENTE JURIDIQUE
L'office des poursuites de la Sarine fera vendre, le **jeudi 27 septembre**, à 11 ½ h. du matin, au domicile de Cedonray, Alexis, à Cottens : 1 char à pont, 1 tas de foin. 4865

Nous sommes acheteurs de toute quantité de
GLANDS & MARRONS
au prix du jour.
BETSCHEN & Cie, Fribourg.

Centrale des Charbons
S. A.
Nous accordons des avances et prêtons notre cautionnement aux fournisseurs et consommateurs de charbons afin de leur faciliter l'approvisionnement en charbons auprès de la Centrale des Charbons S. A., à Bâle.
Pour tous renseignements, prière de s'adresser à la 4846
Direction de la
Banque de l'Etat de Fribourg.

AVIS AU PUBLIC
Le géomètre officiel soussigné avise son honorable clientèle et le public en général, qu'il a, dès ce jour, transféré son bureau au premier étage de la maison **Python-Page, rue de Lausanne, N° 50.** En cas d'urgence, téléphone chez **Mme Vonlanthen**, *sage-femme*, **N° 4.22.**
Il se recommande pour tous les travaux de géomètre, tels que : bornages, divisions et partages de propriétés, remaniements parcellaires, mensurations cadastrales, plans de situation, etc., etc.
Fribourg, le 15 septembre 1917. 4896-1091
Louis GENDRE, *géomètre officiel.*

M. le Docteur Victor GAGNAUX
Médecin-Chirurgien-Accoucheur
ouvre dès aujourd'hui son cabinet de consultations
Maison du Docteur Jomini, à Avenches

SEMAINE SUISSE
Les commerçants désireux de participer à la SEMAINE SUISSE et qui n'ont pas encore reçu le formulaire d'inscription sont priés de se servir du bulletin ci-dessous pour s'inscrire auprès du Comité cantonal pour la SEMAINE SUISSE.
La Maison soussignée, désirant participer à la SEMAINE SUISSE, demande à être inscrite en vue d'obtenir l'écriteau officiel. Elle n'exposera dans les vitrines munies de l'écriteau que des marchandises suisses d'**origine** ou de **fabrication.**
Signature : .....
Date : .....
Adresse exacte : .....
Nombre d'écriteaux ..... à Fr. 2.50.
Note : Il ne peut, toutefois, être pris qu'un écriteau par vitrine. — A détacher et expédier au **Musée industriel, à Fribourg.** P 4872 F 4820

Ameublement - Trousseaux complets
Th. STRUB
Rue du Père Girard, 10
vis-à-vis de l'Orphelinat, FRIBOURG
Toujours un grand choix prêt à livrer
Chambres à coucher. — Salles à manger
Tous les meubles
en détail à des prix très avantageux.
DEMANDEZ LE CATALOGUE ILLUSTRÉ

Pour savoir le temps qu'il fera demain, procurez-vous le
petit Baromètre Chalet
aux prix de 2 fr. 65 à 12 fr.
au Photo-Optique
FRIBOURG **Ed. YANTZ**

Exposition de fruits et produits fruitiers
Samedi, dimanche et lundi, 29, 30 septembre et 1er octobre
DANS LA SALLE DE GYMNASTIQUE
à Morat
INVITATION CORDIALE A TOUS
Le Comité.

Pour prévenir et guérir le Rhume des Foins l'asthme, la coqueluche
Respirez du Cyprin
Le flacon Fr. 3.50
Toutes pharmacies
Dépôt Général :
Pharmacie STUDER, Berne

La Salsepareille Model

est un **Dépuratif & Laxatif** ayant fait ses preuves depuis 30 ans. De nombreuses imitations, paraissant souvent meilleur marché, prouvent le mieux le grand succès de cette préparation, d'un goût exquis et d'un effet doux, ne dérangeant aucune habitude. La Salsepareille Model se recommande spécialement contre la **constipation habituelle et le sang vicié,** ainsi que toutes les maladies qui en dépendent. 4 fr. la bouteille, 4 fr. 20 ½ bouteille, 6 fr. 12 bouteille pour la cure complète, 6 fr. 50 [illegible] vous offre une imitation, refusez-la et faites votre commande par carte postale directement à **la Pharmacie Centrale, Madlener-Gavin, rue du Mont-Blanc, 9, à Genève,** qui vous enverra **franco** contre remboursement des prix ci-dessus **la véritable Salsepareille Model.**

C.-T. BROILLET
médecin-chirurgien-dentiste
ABSENT
jusqu'au 25 septembre

JEUNE FILLE
de 17 à 18 ans, propre et de confiance
est demandée
pour travaux du ménage.
S'adresser sous P 1714 B à *Publicitas S. A., Bulle.*

CHARRETIER
habitué aux transports de bois, trouverait place stable. Bons gages. Entrée suivant convenance.
S'adresser : **Scierie de La Sonnaz**, près Pensier. 4797

Ménage de toute confiance, sans enfant, **demande place**
DE CONCIERGE
ou autre. 4774
S'adresser sous P 1700 B à *Publicitas S. A., Bulle.*

ON DEMANDE
une domestique
propre et active. 4828
Ecrire à **M. le Dr Reiser**, *Place Cornavin, 2, Genève.*

On demande une jeune fille comme
femme de chambre
Bons gages. Entrée à volonté.
S'adresser à **Mme G. Guenin**, *dentiste*, **Porrentruy.**

Un dentiste écrit : « J'atteste volontiers que la
POUDRE NOIRE
rend les dents d'une **blancheur éblouissante** et qu'elle assainit la bouche. » — Se fabrique chez : **Dr méd. G. PREISWERCK, Yverdon.** — Dépôt general : Union Romande et Amann, **Lausanne.** 460

On demande
à louer un domaine de 30 à 40 poses, pour le 22 février 1918.
S'adresser sous P 4761 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

Beau domaine
de 42 poses (dont 12 poses de bois) **à vendre**, dans village au-dessus **d'Yverdon.** Bâtiments neufs, grange haute, toutes dépendances et commodités ; situation indépendante, grand verger, terrain peu morcelé ; belle gravière. P 31227 L 4700
S'adr. : **Etude J. Pilloud**, *notaire*, **Yverdon.**

Tondeuses pour coiffeurs et familles

Coupe garantie 3 mm. Fr. **6.50** 3,7 mm. Fr. **7.—** 3,7, 10 mm. Fr. **7.50.** Soignée Fr. **9.50.** Pour chevaux **Fr. 6.50.** Soignée Fr. **9.50.** Rasoirs diplômés, garantis 5 ans, à **3.50.** Extra Fr. **4.50.** Luxe **Fr. 5.—, 6.—, 8.—, sûreté** Fr. **4.—.**

Genre Gilette argenté, 12 tranchants Fr. **6.—.** Couteaux de table, cuisine, dep. Fr. **0.70, à boucher** dep. Fr. **1.80,** de poche (l'Agriculteur) 4 p. Fr. **4.50.** Ciseaux pr. Dames, fr. **1.50.**
Catalogue gratis. Réparations et aiguisage en tous genres.
Louis ISCHY, fabr., **PAYERNE**

Guérison complète du
GOITRE et des Glandes
par notre **Friction antigoitreuse**, seul remède efficace et garanti inoff. Nombr. attest.
Prix : 1/2 flac. 2 fr. 1 flac. 3 fr.
Prompt envoi au deh. par la **pharmacie du Jura, Bienne.**

La
Beauté
du teint de la jeunesse et d'un visage frais et velouté se maintient par l'emploi journalier du vrai
Savon au Lait de Lis
Bergmann
(Marque : Deux mineurs
Bien appréciée par les Dames est
La Crème au Lait de Lis « DADA »
En vente à 1 fr. 20 la pièce,
L. Bourgknecht & Gottrau, ph.
J.-Aug. Cuony, pharm.
J. Esseiva, pharm.
M. Lapp, pharm.
G.-M. Musy, pharm.
R. Wuilleret, pharm.
Veuve Mayer-Brender, bazar.
P. Zurkinden, coiffeur, Fribourg.
Ad. Klein, coiff., Grand'Rue, 9.
A. Strebel, pharm., Bulle.
G. Bullet, pharm., Estavayer.
Edm. Martinet, pharm., Oron.
Léon Robadey, ph., Romont.
H. Schmidt, pharm., Romont.

A LOUER
logements de 1 et 3 chambres ainsi que divers locaux pour bureaux, magasins ou dépôts.
S'adres. chez **M. H. Hoggmann**, *Avenue du Midi, 17.*

Ecole de commerce Widemann, Bâle
Kohlenberg, 13 — **Fondée en 1876**
Commencement du semestre d'hiver : **17 octobre.** — Cours comm., semestriels et annuels. — Prospectus par le directeur : René Widemann, Dr en droit.

Paysages de la Gruyère
EXPOSITION
Arthur MAIRE
du 20 au 30 septembre
ouverte de 9 à 12 h. et de 1 à 5 h.
Avenue de la Gare — **BULLE** — **Maison Bochud**
— Entrée : 50 centimes —

TRANSPORTS FUNÈBRES
à destination de tous pays
A. MURITH, Genève Téléph. 121
Succursale à Fribourg :
Rue de l'Université et Rue du Lycée
TÉLÉPHONE 3.69
CERCUEILS
de tous genres, tarif très modéré
Couronnes, Articles funéraires, Cierges, etc.
Dépôts pour le canton de Fribourg :
BULLE : M. Louis PASQUIER, sacristain
Châtel-Saint-Denis, M. Emile Schroeter
Romont, M. Cha Clément, ébéniste

Vins du Valais
EVEQUOZ BERTHOUZOZ & Cie à Sion
offrent aux meilleures conditions
Moût & vendange foulée
de tout 1er choix
des vignobles de CONTHEY et Sion
Téléphone 99, 3 à Conthey

Maison de chaussures

BRUHLMANN & Cie
WINTERTHOUR

La grande Cidrerie bernoise
à WORB s. Berne
La plus importante maison de cette branche dans la Suisse, avec une production **journalière** de
70,000 à 80,000 litres environ
Réserves en caves : 2,300,000 litres
offre du **CIDRE DOUX** garanti pur jus
par wagons et au détail, aux plus bas prix du jour.
A qualité égale, la maison défie toute concurrence !
Téléphone 9770, à Worb

Demandez notre catalogue gratuit.
Maison de chaussures
ROD. HIRT & FILS
LENZBOURG
En votre propre intérêt, vous achetez au plus tôt de la chaussure, les prix de matières augmentent toujours.

Pour construire
avec rapidité,
avec économie,
confort,
sécurité
Employez les — Briques — **DKB**
Renseignements, projets, devis, sans frais
Bureau : Avenue de la Gare, 9bis, LAUSANNE
La maison concède des licences

La joie de vivre
est devenue chose rare. C'est qu'actuellement les trois quarts de la population souffrent de la misère ; ceci fait un tort énorme au plaisir de vivre, au bonheur d'une famille, à l'activité de ceux qui en souffrent, et leur montre la vie comme une « vallée terrestre de larmes » dans la vraie signification du mot. La racine de toutes ces faiblesses est sans doute la nervosité, la maladie actuellement la plus répandue et qui serait bientôt la ruine de notre peuple, si heureusement elle ne pouvait être rapidement guérie dans sa première phase. Que celui qui sent les premiers symptômes de la nervosité s'empresse d'aller à la pharmacie la plus proche, et exige du « NERVOSAN ». Ce dernier est une nourriture excellente pour les nerfs, fortifiant le corps, les muscles et les nerfs et les mettant à l'abri des souffrances de cette maladie. Flacons à 3 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies. 4298

Belle chevelure
ENGADINA guérit
la chute des cheveux et les pellicules. Barbe et cheveux poussent en peu de jours.

Envoi contre remboursement.
Grand flacon, Fr. 3.50 | Petit » » 1.75 | Discrétion
Engadina, 2, Lugano (gare).

A LOUER
au centre de la ville **petit atelier** et grand local.
S'adresser : **rue du Temple, 15.** P 4414 F 4406

J'achète caisse contrôleuse
déjà employée, en bon état, si possible système « **National** », contre payement comptant.
Indiquer modèle et numéro de fabrique.
J. SCHMITZ, Zurich
Ceresstr., 19

Papiers peints
Immense choix. Très bon marché chez F. BOPP, *Ameublement* **rue du Tir 5, Fribourg**

A vendre d'occasion
On céderait à moitié prix un magnifique **ameublement de salon** Louis XV avec bancs brodées à la main (canapé, 2 fauteuils et 6 chaises) ainsi qu'une belle table de salon sculptée (palissandre) et une table ronde en noyer. 4757
S'adresser sous P 4806 F à *Publicitas S. A., Fribourg*

Dentiers
Perrin Brunner, acheteur autorisé, **Léopold-Robert, 55, Chaux-de-Fonds,** achète aux plus hauts prix les dentiers hors d'usage. Achat de vieille bijouterie. Règlement par retour du courrier. P 20351 C 4326

Ch. DEMIERRE
Médecin-dentiste
BULLE
de retour

Nous demandons, pour garçon robuste de 17 ans, place comme
apprenti-menuisier
chez un bon maître menuisier catholique, de préférence à Fribourg ou à Lausanne, où il pourrait apprendre à fond le métier ainsi que la langue française.
Offres sous P 4775 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

BUCHERONS
On demande 5 ou 6 bûcherons pour façonner environ 700 stères de 1er et second sarclage dans des forêts de particuliers sur la commune de Soubey (Jura bernois). On trouverait logement sur place. 4633
S'adresser à **M. PAUPE,** *garde forestier,* **à Soubey.**

DILATO

Regulateur automatique de température
Economie de combustible
Absence de frais d'entretien
FABRIQUE DE CHAUFFAGE CENTRAL S.A. BERNE

La cuisine de guerre
15me mille
par A. JOTTERAND
professeur à Lausanne
économisant 150 % sur la vie actuelle, ce qui la ramène aux prix d'avant la guerre.
Prix : **1 fr. 50.**
En vente à la librairie Josué LABASTROU, Fribourg.

Fabr. de Fourneaux
Sursee
Offre les meilleurs POÊLES, POTAGERS A GAZ ET A CHARBON LESSIVEUSES
Catalogue Gratuit !
Succ. Berne Monbijou Str. 6.

A REMETTRE
pour tout de suite ou à convenir, Vignettaz, No 20, appartement 3 chambres et dépendances, gaz, electricité, jardin. 4821

Chambres meublées
à louer à étudiant ou jeune employé de bureau. Prix depuis 12 fr. par mois. Pension et chambre 85 fr. P 4808 F 4764
S'adr. : **rue du Temple, 15.**

A LOUER, A MONTREUX
LE
Café du Nord
S'adresser : **Brasserie Beauregard, Montreux.** 4759

Empaillage d'animaux
Prix courant gratis et franco.
Flükiger, *naturaliste-préparateur,* **Interlaken.**

A VENDRE
le mécanisme d'un vieux moulin. P 4792 F 4737
S'adresser à **M. Otto,** *forestier,* **Barberêche.**

Joli appartement
4 chambres, cuisine, cave, galetas, chambre de bain, gaz, électr., 2 balcons, à **remettre** tout de suite, pour cause de départ. — **Rue Grimoux, 8, 3me étage.**

On demande à louer
dans villa aux environs immédiats de Fribourg, logement de 5 à 7 pièces. 4724
Faire offr. sous P 4776 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

A LOUER
un magasin d'épicerie, etc.
seul dans une localité, près d'une gare. Entrée tout de suite.
Offres sous P 4804 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

FRÊNE
Frêne en grumes pour sciages ou en plateaux 60 mm. est demandé.
Offres avec prix par écrit sous K. 26244 L Publicitas S. A., Lausanne. 4722

Magasin à louer
rue de Romont. 4607
S'adresser à **Mlle Delaquis,** *Fougères,* **Fribourg.**

A VENDRE
au centre du village de La Tour-de-Trême
une maison
de rapport, en bon état et bien exposée au soleil, comprenant magasin avec bonne clientèle, 3 logements de 3 pièces, cuisines, greniers, caves voûtées, bûchers, étable à porcs, grands jardins et place. 4555
S'adresser sous P 1617 B à *Publicitas S. A., Bulle.*

BOIS
scierie importante achète, au plus haut prix du jour, bois en grumes et billons. 4549
Offre détaillée sous P 4562 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

A VENDRE
tout de suite
quelques centaines de **bouteilles de vin** Ire qualité, soit : Yvorne, Neuchâtel, La Côte, Bordeaux, Chablis (1911-13) et environ 200 bouteilles vides, batterie de cuisine et quelques meubles, un rucher avec quelques colonies d'abeilles, une douzaine de poules (jeunes). 4780
S'adr. sous P 4835 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

GUÉRISSEZ

vos
dartres, eczémas, boutons maux de jambes, rougeurs
et toutes les
MALADIES DE LA PEAU
en employant la
POMMADE DU Dr VITI
Employée dans les hôpitaux de Paris
Pot échantillon, Fr. **1.50** ; ½ pot, Fr. **2.50** ; grand pot, Fr. **5.—**
En vente dans toutes les pharmacies
et aux Laboratoires du Dr VITI
GENÈVE
77, Rue des Eaux-Vives, 77

VOUS TROUVEREZ
AUX
LIBRAIRIES SAINT-PAUL
Place Saint-Nicolas
et Avenue de Pérolles, FRIBOURG
les volumes suivants :
Moulard et Vincent. — **Apologétique chrétienne,** volume cartonné . . . Fr. 4.80
Eymieu. — **La Providence et la guerre** » 4.—
Un aide dans la douleur, par l'auteur des « Avis spirituels » . . . . . » 3.25
Billot. — **Retraite religieuse du Chemin de la Croix** . . . . . » 3.—
Dumas. — **Introduction à l'union intime avec Dieu** . . . . . » 3.—
Hugon. — **Le mystère de la Rédemption** . . . . . » 3.50

Ecole industrielle de jeunes filles
L'Ecole industrielle de jeunes filles, section féminine du Technicum, **18, avenue Beauregard, à Fribourg,** rouvrira son atelier de broderie pour ouvrières-apprenties, **le 2 octobre prochain.**
Les apprenties y seront rétribuées dès le premier jour.
L'inscription doit se faire le plus tôt possible soit à la Direction du Technicum, soit à l'Ecole. P 4658 F 4633-1070
INTERNAT POUR APPRENTIES BRODEUSES

Avant l'hiver
une bonne précaution à prendre est de faire une cure de
THÉ BÉGUIN
le meilleur **dépuratif** connu, qui, en débarrassant le corps des impuretés qu'il contient, rend capable de supporter les rigueurs de l'hiver. En outre :
il **GUÉRIT** les dartres, démangeaisons, boutons, eczémas, etc.
il **FAIT DISPARAITRE** constipation, vertige, migraines, digestions difficiles, etc.
il **PARFAIT LA GUÉRISON** des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes, etc. 4651-1070
il **COMBAT** avec succès les troubles de l'âge critique.
La boîte, 1 fr. 50 dans toutes les pharmacies.
A Fribourg : Bourgknecht et Gottrau, Lapp.

Grande Teinturerie de Morat (S. A.)
FRIBOURG
GRAND'RUE, 6. — TÉLÉPHONE 243
Dépôt chez M. Nussbaumer, md. tailleur, Avenue de Pérolles, 8
Dépôt de la Teinturerie Lyonnaise : Mlle Emma Genna, rue de la Banque, 22.
Spécialité de travaux de luxe pour dames.
Teintures de costumes sont faites dans les nuances les plus modernes.
Lavage chimique de robes de soie, de toilettes de soirée, gants, plumes, boas, etc.
Vêtements de Messieurs remis à neuf.
STOPPAGE **RETISSAGE**
Maison de 1er ordre ayant obtenu les plus hautes récompenses aux expositions en Suisse.
SERVICE RAPIDE **PRIX MODÉRÉS**

Grand Café Continental
en face de la gare, FRIBOURG
Tenancière : **Mlle Brechbühl**
AUDITION
du célèbre piano-violon artistique
PHONOLISZT-VIOLINA
Modèle de l'Exposition de Berne — Grand Prix
***Agents généraux pour la Suisse :* HUG & Cie, Bale.**
***Dépôt pour la Suisse française,* à Bulle.**
Changement de programme chaque semaine

ASPASIA
PRODUIT SUISSE
En voyage, après le travail, les médecins avant et après les opérations, ne doivent employer que le **savon „ASPASIA" SAPOPORM,** avec lequel le visage et les mains sont non seulement lavées, mais complètement désinfectés. — **Demandez partout le savon ASPASIA „SAPOPORM".**
ASPASIA S. A., savonnerie & parfumerie, Winterthour.

Automobilistes & Motocyclistes
Réunion mercredi soir, à 8 ½ heures, au Café **Saint-Joseph. Questions Importantes.**

BANQUE POPULAIRE SUISSE
Réception de dépôts d'argent
Avances de fonds
Nous sommes disposés à prêter notre cautionnement à la **Centrale des Charbons S. A.** pour les fournisseurs et consommateurs de charbon et de faire des avances sur les actions à souscrire.
Souscriptions et versements peuvent être faits sans frais à nos guichets. P 3379 F 4832-1125
Pour tous renseignements, s'adresser à
LA DIRECTION.